

BÉNIN NUMÉRIQUE

Magazine d'information du secteur du numérique

N°001 - Février 2023

NOUVELLES

STRATÉGIE NATIONALE
D'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE :
LA GRANDE VISION DU
PRÉSIDENT PATRICE TALON
POUR LE BÉNIN

INTERVIEW

AURELIE ADAM
SOULE ZOUMAROU

GROS PLAN

L'AGENCE DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DU
NUMÉRIQUE (ASIN)

ACTEURS

ISHEERO :
UNE INITIATIVE CITOYENNE
POUR LA PROMOTION
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE AU BÉNIN

NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION : VERS UN NOUVEAU CAP EN 2023

Éditorial



A l'ère de la révolution numérique où la science, la technologie et l'innovation bouleversent les habitudes en Afrique, le Bénin poursuit sa transformation numérique sous l'impulsion du Président Patrice TALON. Avec comme ambition de faire du Bénin la plateforme des services numériques de l'Afrique de l'Ouest pour l'accélération de la croissance et l'inclusion sociale, le gouvernement béninois a placé le secteur du numérique comme levier transversal et indispensable à tous les autres secteurs d'activités, avec l'apport certain d'une valeur ajoutée. Il a non seulement défini une vision claire des enjeux contemporains auxquels doit faire face le pays, mais il a aussi posé des exigences à tous les acteurs.

De 2016 à ce jour, loin de prétendre avoir tout accompli, l'on peut être fier d'avoir posé de véritables jalons avec la contribution de l'ensemble des parties prenantes : opérateurs, entreprises, start-ups, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, etc. Des progrès sont perceptibles et le fruit des engagements et des efforts donnent aux Béninois, l'espoir au quotidien dans plusieurs secteurs et sous-secteurs tels que le foncier, les transports, le commerce, les opérations portuaires, l'état civil et la citoyenneté, l'immigration et l'émigration, les finances, l'éducation, la fiscalité, la justice,

l'agriculture et autres. De la dématérialisation des démarches administratives à l'adoption d'une stratégie nationale de sécurité numérique, en passant par le vote du Code du numérique et la mise en place du portail national des services publics, le déploiement du Haut et du Très Haut débit, le Bénin s'est clairement positionné sur l'échiquier sous régional, voire continental comme un acteur de premier plan en matière de l'exploitation du numérique au service du développement.

Toutefois, face à l'évolution des technologies du numérique, à l'apparition de nouvelles menaces ou encore les disparités entre les zones urbaines et rurales de notre pays, des défis restent à relever dans le secteur. L'implication des collectivités locales s'avère essentielle voire urgente pour généraliser l'usage des services numériques, par exemple. Ainsi, en 2023, nous poursuivrons les grands chantiers ouverts depuis 2016 avec l'ambition d'atteindre de nouveaux sommets conformément au souhait du Chef de l'Etat. Dans les faits, le budget du Ministère du Numérique et de la Digitalisation a connu un accroissement de 23% pour soutenir tous les grands projets ainsi que la transformation globale du paysage médiatique béninoise. via la modernisation des médias de service public et la transformation du modèle économique du secteur.

Avec tant d'efforts consentis dans un secteur passionnant et en perpétuelle mutation, l'on peut se permettre de présenter à la face du monde les changements qui s'opèrent, les espoirs qui pointent à l'horizon et les défis à relever à travers cette édition du BÉNIN NUMÉRIQUE qui se veut un semestriel de référence en matière d'informations sur le secteur numérique et une tribune d'expression des acteurs non étatiques intervenant dans le domaine. Ce premier numéro aborde, entre autres, des sujets tels que la transformation numérique des collectivités locales, la découverte en profondeur de l'Agence des systèmes d'information et du numérique, l'Intelligence artificielle et bien d'autres choses.

Bonne lecture !

Aurelie I. ADAM SOULE ZOUMAROU

Ministre du Numérique et de la Digitalisation

SOMMAIRE

14

10



NOUVELLES

Réformes dans le secteur touristique :

l'obligation du très haut débit de qualité dans les hôtels et lieux d'hébergement 6

Stratégie nationale d'Intelligence Artificielle :

la grande vision du président patrice talon pour le Bénin 10

École des métiers du numérique :

comment le Président Patrice TALON assure la relève dans le numérique 12

E-Gouvernance :

les efforts du Bénin reconnus à l'international 14

Transformation numérique des entreprises :

comment Atlantique Assurances relève le défi 18

Développement des compétences numériques :

l'initiative SADA désormais au Bénin 20

GROS PLAN

ASIN :

tout savoir sur la nouvelle agence du secteur du numérique 22



DOSSIER

Les Points Numériques

Communautaires :

une révolution dans les communes 26

Numérique et digitalisation :

vers un nouveau cap en 2023 28

ENTRETIEN

Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation :

« Le Bénin est en train de devenir une grande nation du numérique... » 32

ÉVÈNEMENT

SENIA 2022 :

retour sur le premier événement consacré à l'entrepreneuriat numérique et à l'Intelligence Artificielle en Afrique 38

DÉCOUVERTE

HackerLab 2022 :

le Bénin, premier d'Afrique de l'Ouest en cybersécurité 42

A la découverte du bjCSIRT,

le rempart du Bénin face aux cybermenaces 44

ACTEURS

BloLab,

un tiers-lieu béninois qui met le numérique au service de l'insertion des jeunes en décrochage scolaire.....46

Falk NEGRAZUS,

responsable du Centre de Transformation numérique du Bénin : « L'écosystème digital du Bénin est encore jeune et les entrepreneurs ont besoin d'appui ».....47

iSHEERO :

une initiative citoyenne pour la promotion de l'Intelligence Artificielle au Bénin.....50

PARLEZ-VOUS NUMÉRIQUE ?

Tout sur la sextorsion,

un cyber-chantage de plus en plus récurrent.....52

28



32



38



42



RÉFORMES DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE :

L'OBLIGATION DU TRÈS HAUT DÉBIT DE QUALITÉ DANS LES HÔTELS ET LIEUX D'HÉBERGEMENT

Compter avec la connexion Haut débit pour faire du numérique l'un des catalyseurs du développement du tourisme au Bénin. Cette vision du gouvernement, Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU, ministre du Numérique et de la Digitalisation et son collègue du Tourisme, de la Culture et des Arts, Jean-Michel ABIMBOLA l'ont partagé avec les promoteurs hôteliers, vendredi 20 mai 2022 à Cotonou.



Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts

Lorsque les technologies numériques sont associées au tourisme, elles contribuent à la valorisation des destinations. Conscient de ce principe, le gouvernement du Bénin qui déploie depuis 2016, un vaste programme de développement du tourisme n'entend pas rester en marge de la révolution numérique. Il pense faire du Haut débit dans les hôtels une obligation et l'un des leviers pour atteindre trois millions de visiteurs à l'horizon 2028.

C'est dans ce cadre que Madame Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation et son collègue du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA ont rencontré les promoteurs hôteliers, vendredi 20 mai 2022 à Cotonou. Au cours de cette séance, il a été question d'une part de la présentation des obligations minimales relatives à la connectivité dans les hôtels et lieux d'hébergement au Bénin et d'autre part des modalités de leur mise en œuvre avec

l'accompagnement de l'Exécutif.

Cette démarche témoigne de l'ambition du gouvernement de faire du Bénin un hub touristique en Afrique de l'Ouest. Elle vise à garantir un meilleur service aux touristes en vue de promouvoir la « **Destination Bénin** ». Ainsi, disposer d'une connexion Internet de qualité pour offrir un séjour confortable aux touristes apparaît comme un impératif au Bénin dans un contexte où d'importants progrès ont été réalisés dans le domaine du numérique en matière du déploiement de l'Internet Haut et Très Haut débit sur l'ensemble du territoire national, de réalisation d'infrastructures numériques et de dématérialisation de l'administration.

« La connectivité est aussi importante que l'eau et l'électricité dans vos établissements d'hébergements touristiques », a fait remarquer la Ministre du Numérique et de la Digitalisation aux promoteurs hôteliers invités à tirer meilleur

profite des investissements du gouvernement dans le secteur du numérique. En effet, le Bénin dispose désormais d'une couverture globale en fibre optique et en réseau 4G et les professionnels de l'hôtellerie n'auront qu'à souscrire aux offres pour combler les attentes des clients de plus en plus exigeants dans un contexte de concurrence sous-régionale.

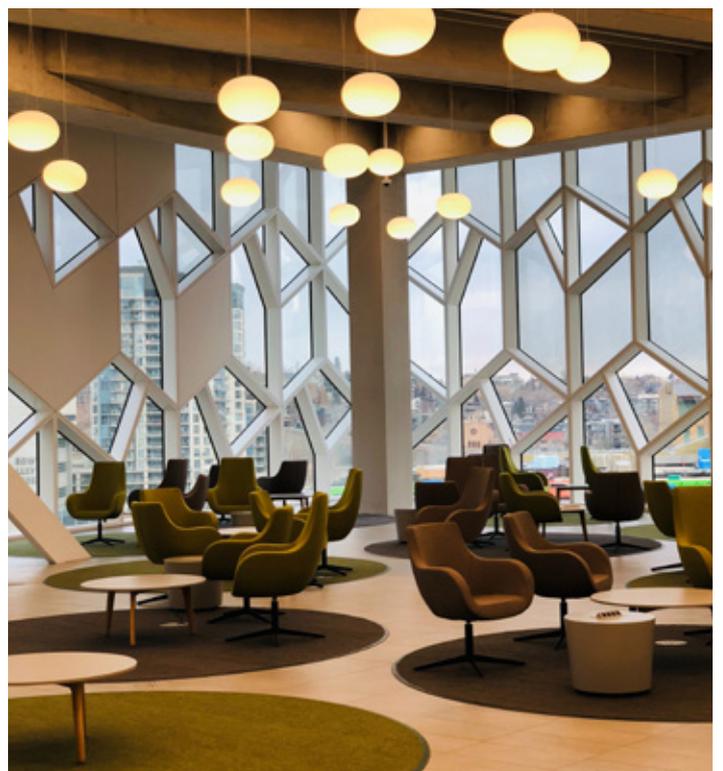
Accompagner les acteurs

Conviés à cette séance de travail afin de présenter les offres adaptées aux hôtels et aux lieux d'hébergement, les fournisseurs d'accès à Internet (Fai) se disent prêts à satisfaire les besoins des promoteurs hôteliers en ce qui concerne les coûts et la qualité des prestations. Dans ce sens, le gouvernement, à travers le Ministère du Numérique et de la Digitalisation s'engage à jouer un rôle de facilitateur pour accompagner les promoteurs hôteliers dans leur démarche vers la mise en conformité aux obligations minimales.

« Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation et le Ministère du Tourisme de la Culture et des Arts, se donnent la main pour accompagner les promoteurs d'hôtels et lieux d'hébergement dans la mise en œuvre des actions devant aboutir à une offre de prestations qui répond aux normes et standards convenus », assure la Ministre du Numérique et de la Digitalisation.



Saluant cette volonté politique du gouvernement, Albin FELIHO, président de la Confédération nationale des Employeurs du Bénin pense que cette réforme vient à point nommé et rassure de l'adhésion de l'ensemble des promoteurs. « L'internet est un puissant outil de travail qui s'impose plus à nous qu'à notre clientèle », a-t-il conclu.





MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LES PROJETS DU PAG II



Administration Intelligente
(Phase 2)

Internet haut et très haut
Débit (Phase 2)



Développement des usages et
de la confiance numériques

Transformation numérique
des collectivités locales



Modernisation des médias de
service public

Accès des citoyens aux
médias et à l'information de
qualité



Développement du numérique
dans l'enseignement supérieur





MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

2^{ème} édition

SENiA

SALON DE L'ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE
ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

SAVE THE DATE



11 au 12 mai 2023



Palais des Congrès



STRATÉGIE NATIONALE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

LA GRANDE VISION DU PRÉSIDENT PATRICE TALON POUR LE BÉNIN

C'est une première en Afrique de l'Ouest. Grâce à un leadership fort, des capacités réelles et une solide volonté de faire du Bénin la plateforme des services numériques de l'Afrique de l'Ouest, le gouvernement du président Patrice TALON a doté le Bénin d'une Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle (IA) et des Mégadonnées. Le document validé pour les cinq prochaines années marque un choix opportun au regard de la révolution numérique en cours au Bénin depuis 2016.

Le Bénin a affiché son ambition de devenir la plateforme de référence de services numériques de l'Afrique de l'Ouest. Plus qu'un rêve, cette volonté politique portée au plus haut niveau de l'Etat se traduit par l'engagement et l'investissement du pays dans les technologies et solutions les plus avancées en matière de numérique. C'est ainsi que depuis 2021, le Bénin a entamé sa marche vers l'intégration de l'Intelligence Artificielle (IA) dans l'exécution des services de l'État. En prenant l'initiative d'engager le pays dans un tel processus, le gouvernement entend transcender les difficultés pour s'affirmer économiquement dans le concert des nations. Partout dans le monde, grâce à l'Intelligence Artificielle, il est plus aisé d'automatiser, avec une excellente précision, la délivrance des tâches au quotidien. L'IA repose entièrement sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique pour, d'une part, soutenir le développement dans plusieurs domaines tels que : l'éducation, la formation professionnelle et éducative, la santé et les transports. D'autre part, c'est un mécanisme qui contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Tout à fait convaincu de l'enjeu que représente l'IA, le gouvernement a mis le cap sur l'adoption d'une stratégie nationale en la matière. Le processus a abouti par l'adoption d'une Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle et des Mégadonnées à l'issue du conseil des ministres du mercredi 18 janvier 2023.



Une stratégie audacieuse et ambitieuse

Outil clé pour définir les bases de la structuration de l'écosystème de l'IA au Bénin, la Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle et des Mégadonnées permettra de trouver des solutions

technologiques adaptées aux préoccupations contemporaines et futures du Bénin dans tous les secteurs d'activités. C'est pourquoi, le gouvernement du Président Patrice TALON a tenu à ce que toutes les étapes de la réalisation soient respectées depuis les préalables jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par l'élaboration du document, sa validation et son adoption en conseil des ministres. Ainsi, deux phases importantes ont marqué l'élaboration de cette stratégie : l'étape des préalables et celle de l'élaboration du document.

En ce qui concerne les préalables, le gouvernement a anticipé en dotant le Bénin d'un Code du numérique, de plus de 2500 kilomètres de fibre optique sur tout le territoire et d'une infrastructure d'accueil public propice au renforcement de la confiance numérique. Dans l'optique de densifier l'écosystème de l'IA, il a également été construit un data center national et un réseau national de l'administration qui intègre aujourd'hui 187 sites. La plateforme d'interopérabilité des systèmes d'information et des données et la mise en œuvre de l'administration intelligente sont autant d'atouts favorables à l'avènement de l'IA au Bénin.

+ 2 500 km de fibre optique sur tout le territoire

un data center national et un réseau national de l'administration qui intègre aujourd'hui 187 sites

une plateforme d'interopérabilité des systèmes d'information

Un document consensuel au service de l'IA

Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation a sollicité l'expertise du cabinet Antah qui a travaillé avec un comité de pilotage multisectoriel sur l'état des lieux du secteur de l'IA au Bénin. Le résultat de cette synergie a été un document de belle facture qui tient compte des domaines vitaux à savoir : la recherche, les développements et innovations, les applicatifs, la mise sur le marché et la diffusion intersectorielle, le soutien et l'encadrement du déploiement.

Issus aussi bien des départements sectoriels de l'État que du secteur privé et des organisations associatives ou universitaires, les participants répartis en six groupes (services, données et infrastructures, écosystème, cadre institutionnel, juridique et réglementaire, sensibilisation à l'IA et développement du capital humain) avaient jeté les bases qui ont conduit à un document consensuel conformément au souhait du gouvernement béninois. L'ambition de ce dernier étant d'avoir une stratégie nationale permettant de gérer et mettre en valeur les données massives issues de l'exécution de plusieurs projets du secteur du numérique. La stratégie est composée de quatre (04) programmes déclinables en trois (03) phases pendant cinq (05) années, avec un portefeuille contenant cent vingt-trois (123) actions impactant les secteurs public et privé.

Cap sur la mise en œuvre

L'étape de la validation passée, le cap est désormais mis sur la dissémination et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle et des Mégadonnées. **D'un montant prévisionnel de quatre milliards six cent quatre-vingts millions (4 680 000 000) francs CFA sur une période de cinq (05) ans, la mise en œuvre de cette stratégie offre l'opportunité d'exploiter l'IA dans les domaines cibles de développement afin de positionner le pays comme un acteur majeur de l'IA en Afrique de l'Ouest.** Les principales actions de la stratégie seront rapidement mises en œuvre dans un partenariat public-privé, au niveau national en ciblant les domaines de développement.

Vous pouvez consulter la Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle et des Mégadonnées (SNIAM) sur le site web du Ministère du Numérique et de la Digitalisation



www.numerique.gouv.bj

ÉCOLE DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE :

COMMENT LE PRÉSIDENT PATRICE TALON ASSURE LA RELÈVE DANS LE NUMÉRIQUE

Face au faible nombre de formations pratiques et professionnelles en compétences numériques, le gouvernement du Bénin a créé l'Ecole des Métiers du Numérique pour combler les attentes des entreprises et des agences publiques en ressources humaines de qualité. L'opportunité est unique pour les jeunes du Bénin et de la sous-région et ses effets sont déjà visibles avec la formation des premiers Techniciens d'Interventions Telecom.



Partant de la perception de l'enjeu que représente les formations pratique et professionnelle dans les métiers du numérique et de la fibre optique, l'Etat béninois n'a pas lésiné sur les moyens pour créer l'Ecole des Métiers du Numérique (EMN) à Cotonou. Autorisée en Conseil des ministres le mercredi 19 août 2020, suite à une étude de faisabilité, la création de cette école témoigne de la volonté du gouvernement à satisfaire les attentes des entreprises en matière de compétences numériques au Bénin et dans la sous-région. Avec un plateau technique composé d'un espace intérieur regroupant un module de trois ateliers pour les travaux pratiques, d'un appartement témoin, d'un espace extérieur permettant de reproduire l'architecture réseau actuellement déployée au Bénin et les évolutions à l'international, ainsi que d'une salle de stockage d'équipements sensibles, l'EMN offre des formations essentiellement pratiques pour répondre aux besoins réels et

opérationnels des entreprises en compétences numériques au Bénin et dans la sous-région.

« L'ambition du gouvernement du Président Patrice TALON est de faire de l'EMN une école qui forme pour les entreprises et offre des débouchés aux apprenants », a indiqué Madame Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU lors de la cérémonie d'inauguration de l'école, lundi 3 octobre 2022. À l'horizon 2030, au moins 230 millions d'emplois nécessiteront des compétences numériques dans le monde et l'Ecole des Métiers du Numérique (EMN) n'entend pas rester à la traîne lors de cette transition qui s'annonce fulgurante.

www.ecolenumerique.bj



Des formations certifiantes de courtes durées (2 mois)

L'EMN a ouvert ses portes en septembre 2021 avec la formation des premiers Techniciens d'Interventions Telecom capables d'assurer la construction (installation) et/ou la maintenance des infrastructures et des réseaux fibre optique.

Elle se déroule en cinq modules que sont

1

Les principes fondamentaux et la sécurité du chantier autour de la fibre optique

2

La boucle locale FTTx

3

Le raccordement abonnés et Test

4

La mesure et maintenance des réseaux

5

Soft skills

230

**millions d'emplois
nécessiteront
des compétences
numériques d'ici 2030**

Selon Issiakou SOULEYMANE, Directeur Général de l'école, le choix de cette formation s'explique par une demande énorme sur le marché de l'emploi.

Le gouvernement a investi dans la création de cette école pour former des compétences qui pourront être utilisées dans le cadre du maillage du territoire national en fibre optique. Il répond également à une insuffisance de l'offre de formation sur le territoire dont les conséquences se sont déjà faites sentir dans la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG).

E-GOUVERNANCE :

LES EFFORTS DU BÉNIN RECONNUS À L'INTERNATIONAL

L'Académie de l'e-Gouvernance (e-Ga) a décerné le prix du « Partenaire de l'année 2022 » au Gouvernement de la République du Bénin lors d'une conférence sur la gouvernance électronique tenue du 10 au 12 mai 2022 à Tallinn en Estonie. Cette distinction vient couronner trois fructueuses années de collaboration entre le Bénin et la E-Governance Academy en Estonie et permet au gouvernement du Président Patrice TALON de rejoindre le groupe fermé des institutions étatiques ayant fait de la gouvernance électronique une priorité.



C'est sous un tonnerre d'applaudissements que Afiss BILEOMA a brandi le trophée du « Partner of Year » (Partenaire de l'année), décerné par la E-Governance Academy. Nous sommes à Tallinn, capitale de l'Estonie, ce jeudi 12 mai 2022, troisième et dernier jour de la Conférence de l'e-Gouvernance. Le Directeur des projets de dématérialisation de l'ex-Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI) y représentait le Bénin. Le prix remis par Hannes ASTOK symbolise la reconnaissance des efforts du Bénin et couronne trois années de collaboration entre l'agence estonienne et le gouvernement béninois.

Pour la E-Governance Academy, le Bénin est salué pour « la volonté politique de haut niveau et la contribution à la transformation numérique

et à la fourniture de services publics en ligne dans le pays ». En effet, en quelques années, la collaboration entre le Bénin et la E-Governance Academy a donné des résultats très satisfaisants. «Après trois ans de collaboration fructueuse avec ce gouvernement, un cadre d'architecture de gouvernance électronique, des actes juridiques de gouvernance électronique, un échange de données sécurisé entre les agences gouvernementales et un portail national sont désormais pleinement opérationnels. Par ailleurs, les services et systèmes d'information du pays ont été cartographiés dans un catalogue de solutions interopérables (CatIS). Tout cela permet à l'administration publique de servir ses citoyens plus efficacement», a souligné Hannes ASTOK au moment de remettre le prix.



S'inspirer du modèle estonien

L'Estonie jouit d'une réputation internationale irréfutable en matière d'usages numériques. Ce petit pays de l'Union Européenne considéré par les uns comme « la société numérique la plus avancée du monde » et par d'autres comme « État digital total » sert de modèle de référence au Bénin depuis de longues années. Conformément au principe sacro-saint du gouvernement qui veut miser sur le nec plus ultra, c'est avec l'Estonie que le Chef de l'Etat a décidé de nouer des partenariats dans le domaine de l'administration intelligente.

Dès 2016, le Président Patrice TALON a effectué une première visite à Tallinn, avec le numérique au cœur de son déplacement. Il a ensuite envoyé en mission sa Ministre du Numérique en Estonie en 2018 pour l'identification des projets à déployer. Un

séjour sanctionné par la signature de deux mémorandums pour lancer la coopération entre les deux pays dans le secteur et la mise en œuvre des projets retenus.

Deux ans plus tard, c'est au tour de la présidente de l'Estonie de fouler le sol béninois dans la même perspective. Au cours d'un séjour de travail de trois jours, Kersti KALJULAID a non seulement pu prendre le pouls de l'écosystème numérique local mais aussi parrainer la signature d'un accord de partenariat et de services entre la e-Governance Academy de Tallinn et le gouvernement du Bénin.

A l'heure du bilan et au moment où les efforts du Bénin sont salués par l'agence estonienne, il apparaît évident que le pari est gagné pour le gouvernement. En effet, la dématérialisation de l'administration publique et des services aux usagers est aujourd'hui une réalité.



Service-Public.bj

LE SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION BÉNINOISE



www.service-public.bj



@numeriquebenin   



Accès aux informations sur

+1000

Services Publics

- ✔ Dématérialisation de certains services publics
- ✔ Une plateforme sécurisée à votre service



#servicepublicbj

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES :

COMMENT ATLANTIQUE ASSURANCES RELÈVE LE DÉFI

Les mutations induites par la révolution numérique n'épargnent pas le secteur des assurances. Au Bénin, la compagnie d'assurance Atlantique Assurances Bénin sort du lot et ambitionne d'offrir la meilleure expérience client, à la fois simplifiée et accessible, à ses assurés.

Simplifier l'accès aux services d'assurance, perçu généralement comme long et complexe est un enjeu dans un pays comme le Bénin où le taux de pénétration se situe à moins de 1%. Par ailleurs, proposer une nouvelle expérience aux assurés et améliorer l'interaction avec eux s'avère primordial. Face à ces défis qui se présentent à tout un secteur d'activités, Atlantique Assurances Bénin a fait le pari de miser sur le numérique pour les relever.

L'entreprise s'est mise à l'heure de la digitalisation avec une approche offensive faisant partie même de l'ADN du groupe. « Atlantique Assurances Bénin s'est engagée dans la dynamique de la transformation numérique dès sa création en 2017, puisque faisant partie d'un groupe pour lequel la digitalisation des processus orientés client est une priorité absolue », explique Florence AYIVI-ELEGBEDE, Directrice générale de la compagnie.

La démarche, pensée de l'intérieur est structurée par l'ambition du groupe tout en tenant compte des contingences de l'extérieur. « L'initiative majeure que nous avons donc prise pour engager ce chantier était déjà de déterminer nos priorités et d'y associer un calendrier réaliste qui correspond au niveau de maturité numérique du marché », précise madame AYIVI-ELEGBEDE.



Florence AYIVI-ELEGBEDE,
Directrice générale de ATLANTIQUE ASSURANCES Bénin IARDT

Des chantiers de digitalisation bien réussis

En se lançant sur le chemin de la transformation numérique, Atlantique Assurances Bénin a défini des priorités claires dont « la plus évidente est de faciliter la vie à nos assurés au quotidien dans les différentes interactions qu'ils peuvent avoir avec la compagnie et les acteurs de son écosystème ». Il s'agit de la souscription aux services, de la déclaration et le suivi des sinistres et de la relation client.

Cet enjeu étant accepté par l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'assureur et soutenu par le degré de maturité numérique des populations, elle a lancé et mis en œuvre la digitalisation de deux branches principales de son marché à savoir l'automobile et la santé. La directrice générale de l'entreprise détaille le process : « Nous avons commencé par la santé dès 2019 en digitalisant la gestion des services fournis à nos assurés chez les prestataires de services de santé partenaires de notre réseau : pour être claire, aujourd'hui lorsque vous souscrivez à une assurance santé chez Atlantique Assurances Bénin, vous recevez une carte biométrique, les bénéficiaires associés à votre contrat sont accessibles par le prestataire de santé en temps réel, ce dernier peut donc vous servir en tenant compte de vos avantages sans nous contacter sauf dans des cas spécifiques qui requièrent des accords préalables qui sont eux aussi accordés en ligne sur une plateforme accessible à tous les acteurs ».

Sur le segment de l'assurance santé, Atlantique Assurances Bénin est allée encore plus loin. Dans une démarche de collaboration avec un partenaire, la compagnie d'assurance a mis en place une plateforme de souscription en ligne qui constitue, aujourd'hui, la première solution d'assurance santé individuelle du marché béninois. Cette solution n'est d'autre que le produit dénommé «Sohu».

Toujours plus loin

Constante dans sa volonté de placer le numérique au cœur de sa transformation structurelle, Atlantique Assurances Bénin pousse toujours plus loin les limites de la dématérialisation des démarches. Ainsi, la maison d'assurance a fait développer, par une start-up béninoise, la plateforme Oremi disponible sur les terminaux Android et iOS mais aussi en version web. Cet essai en matière de transformation numérique des processus orientés clients permet aux Béninois de souscrire à une assurance automobile, moto, multirisque habitation et voyage sans se déplacer. Le service complètement digitalisé permet également



la compagnie d'assurance a mis en place une plateforme de souscription en ligne qui constitue, aujourd'hui, la première solution d'assurance santé individuelle du marché béninois. Cette solution n'est d'autre que le produit dénommé «Sohu».

de gérer l'estimation de la prime au paiement jusqu'à la réception d'une attestation numérique d'assurance « e-attestation » dotée d'un dispositif qui facilite le contrôle par la police directement via SMS.

« Nous sommes allés plus loin en intégrant la possibilité pour tout souscripteur via OREMI de faire la déclaration de sinistres via la même plateforme sans se déplacer. Aujourd'hui, nous avons bouclé la phase pilote de notre programme de transformation numérique et nous apprêtons à mettre en œuvre une feuille de route plus ambitieuse à partir de 2023 », ajoute encore Florence AYIVI-ELEGBEDE.

En définitive, le chantier de la transformation numérique est bien avancé à Atlantique Assurances Bénin même s'il lui reste encore du chemin à parcourir. Le mérite de la compagnie réside finalement dans le fait d'avoir anticipé les prochaines étapes en se dotant d'une stratégie cohérente.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES :

L'INITIATIVE SADA DÉSORMAIS AU BÉNIN

Le gouvernement béninois en collaboration avec l'Alliance Smart Africa ont lancé l'initiative Smart Africa Digital Academy au Bénin. Elle vise à développer les compétences numériques au sein des populations afin que ces dernières puissent pleinement bénéficier de la transformation numérique en cours dans notre pays.



C'est à travers la signature d'un accord de partenariat, le jeudi 8 septembre 2022, que la Ministre du Numérique et de la Digitalisation du Bénin, Madame Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU et le Directeur Général de l'Alliance Smart Africa, Monsieur Lacina KONE ont officialisé le lancement de la Smart Africa Digital Academy (SADA) au Bénin. Le Sada au Bénin vise à renforcer les capacités des acteurs locaux de l'écosystème du numérique afin de permettre aux populations de tirer le meilleur profit de la digitalisation globale en cours.

La mise en œuvre de la SADA au Bénin résulte de la rencontre de deux visions convergentes. D'abord celle du Président Patrice TALON de faire du Bénin le fleuron de la transformation

numérique en Afrique de l'Ouest et celle de l'alliance Smart Africa de transformer l'Afrique en un marché numérique unique d'ici 2030. Dans les faits, la Smart Africa Digital Academy au Bénin va permettre d'amorcer de nouvelles initiatives et de renforcer celles déjà existantes en matière de renforcement des compétences numériques. Ainsi, les projets de formation de la SADA viendront compléter des initiatives comme l'École des Métiers du Numérique, la formation ICDL de 1500 fonctionnaires de l'administration publique, le programme LeARN, etc.

« C'est un instrument qui va nous permettre de renforcer les initiatives qui ont déjà été prises par la République du Bénin dans le cadre de

son programme d'Action du Gouvernement et, bien sûr, d'ouvrir les perspectives sur d'autres domaines de coopération et de renforcement », a déclaré la Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Madame Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU. Le gouvernement du Bénin entend tirer de la collaboration avec l'Alliance Smart Africa, le développement à grande échelle des projets de renforcement de capacités. « Nous ne voulons pas faire des programmes qui restent modestes dans leur volume (...) Nous allons pouvoir utiliser cet instrument pour ne pas former 50 mais 500, 1000, voire 10000 jeunes. Nous fondons un grand espoir dans la capacité d'accompagnement, d'appui, de mobilisation de notre Alliance Smart Africa », a martelé Madame Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU. Pour ce faire, cinq domaines stratégiques ont été retenus pour les interventions de la SADA au Bénin à savoir l'initiation aux TIC pour tous, la promotion des S.T.E.A.M, la spécialisation informatique, la formation avancée en informatique, le renforcement de capacités des politiques et décideurs. Les premières



**Nous allons
pouvoir utiliser cet
instrument pour ne
pas former 50 mais
500, 1000, voire
10000 jeunes**

formations de la SADA au Bénin, ont démarré et portent sur les thématiques de la cybersécurité et de l'Intelligence Artificielle.

Pour le Directeur Général de l'Alliance Smart Africa, Monsieur Lacina KONE, c'est un choix avant-gardiste que le Bénin fait en adhérant à l'initiative de la SADA. « Le Bénin prend les devants à travers la mise en œuvre de l'académie numérique nationale Smart Africa pour développer des compétences numériques plus que jamais nécessaires », a-t-il déclaré. « Sada Bénin est là pour soutenir l'agenda visant à placer les compétences numériques au cœur du développement socio-économique actuel et futur de l'Afrique. Cette plateforme rassemblera le secteur privé, les



Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation et Lacina KONE, Directeur Général de Smart Africa

organisations internationales, les prestataires de formation, les universités et le gouvernement du Bénin en tant que forces motrices pour atteindre les compétences numériques requises », a-t-il ajouté.

L'un des bénéficiaires directs de la mise en œuvre de la SADA au Bénin sera l'École des métiers du numérique (EMN). « L'EMN étant un hub dans ce projet, elle mettra en place un système pour former d'autres formateurs, ce qui permettra au gouvernement béninois de pouvoir atteindre son objectif à savoir celui de former le plus grand nombre de personnes dans le domaine du numérique dans notre pays », a précisé Issiakou SOULEYMANE, Directeur Général de l'École des Métiers du Numérique du Bénin.

L'autre intérêt de l'implémentation de la SADA au Bénin, c'est la possibilité de tirer profit des expériences multiples et variées des autres membres de l'Alliance Smart Africa. En plus du Bénin, le réseau Smart Africa est présent au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Ghana, au Congo, et en Tunisie.



ASIN : TOUT SAVOIR SUR LA NOUVELLE AGENCE DU SECTEUR DU NUMÉRIQUE

Pour plus de rationalité, d'efficacité et de cohérence, le gouvernement a décidé de la création de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN). Née de la fusion de quatre agences d'exécution, cette nouvelle structure répond aux besoins d'optimisation, en lien avec l'opérationnalisation de la Société béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN). Gros plan sur l'ASIN.

Le Gouvernement du Bénin a créé l'agence d'exécution de plusieurs projets du secteur du numérique. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), « pleinement opérationnelle avec une équipe de direction fortement engagée » selon son Directeur Général André LOKO, est née le 1er Juin 2022 Décret N° 2022-324.

L'avènement de l'ASIN répond aux besoins d'optimisation en lien avec l'opérationnalisation de la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN). L'Agence est née de la fusion de quatre agences d'exécution, à savoir, l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), l'Agence

des Services et Systèmes d'Information (ASSI), l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP), e sous la tutelle conjointe du Minsitère du Numérique et de la Digitalisation et du Ministère de l'Économie et des Finances.

Les projets qu'elle aura à exécuter, sous la supervision du Ministère du Numérique et de la Digitalisation, seront dans la continuité de la mise en œuvre du PAC et contribueront à réduire la fracture numérique et à favoriser l'adoption de services numériques par les populations.

ATTRIBUTS

« Contribuer à la productivité des entreprises béninoises, renforcer la performance des collectivités locales et rapprocher les citoyens de l'administration »

L'ASIN est dirigée par Marc-André LOKO avec comme Président du Conseil d'Administration, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Romuald WADAGNI.

En tant que telle, c'est désormais l'entité nationale en charge de la mise en œuvre opérationnelle des programmes et projets entrant dans le cadre des stratégies de développement des services et systèmes d'information numériques sécurisés au Bénin. « Le numérique est considéré comme un secteur prioritaire au Bénin », précise André LOKO. A cet effet, il doit « contribuer à la productivité des entreprises béninoises, renforcer la performance des collectivités locales et rapprocher les citoyens de l'administration ». L'ASIN est donc un levier majeur pour le gouvernement béninois dans sa volonté de faire du Bénin, la place d'où partent les innovations technologiques en matière de numérique vers l'Afrique. Elle contribuera certainement également à la croissance économique de notre pays. En tirant profit des synergies entre ses trois (3) pôles « Infrastructures Numériques », « Sécurité Numérique » et « Systèmes d'Information et Digitalisation », conduit respectivement par François AGOUA, Ouanilo MEDEGAN FAGLA et Aristide ADJINACOU. L'agence est aussi habilitée à assurer l'assistance stratégique, méthodologique et opérationnelle à toutes les structures gouvernementales et aux Opérateurs d'Importance Vitale (OIV).

Pour son Directeur Général, l'agence a pour missions d'assurer la planification et l'exécution des études et des projets de développement des infrastructures numériques, des plateformes de services, des systèmes d'information sécurisés et de leur exploitation. Elle est également créée dans le but d'assister les ministères sectoriels dans leur processus de transformation numérique au service des citoyens mais aussi pour contribuer activement à l'aménagement numérique du territoire national à travers la réalisation de programmes de service universel. Pour relever ces défis, l'agence arrime ses axes d'intervention aux projets du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG).



L'ASIN travaillera également à proposer des modèles économiques adéquats pour la durabilité des investissements et, à définir et suivre la mise en œuvre d'un cadre sécurisé pour les infrastructures et systèmes d'information et s'assurer de la conformité des acteurs publics et privés. Pour finir, la nouvelle structure va contribuer à la veille technologique et à l'innovation dans le secteur du numérique et contribuer à l'élaboration des textes légaux et règlementaires.

En définitive, les responsabilités de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique couvrent tous les domaines du secteur. Elles s'étendent aussi à l'hébergement, au contrôle et à l'accès sécurisé aux données et informations critiques de l'État et des Opérateurs d'Importance Vitale, au renforcement des capacités des ressources humaines dans le domaine du numérique mais aussi à la promotion des technologies, des systèmes et des savoir-faire contribuant au développement de la confiance numérique.



PARÉ

Protégé • Alerté • Responsabilisé • Éduqué
contre les dangers de l'internet

**Parents, avec internet,
vos enfants peuvent
être exposés à du
contenu inadapté.
Pensez aux solutions
de contrôle parental.**

Scannez pour en savoir plus :



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



ASIR
RÉPUBLIQUE



LES POINTS NUMÉRIQUES COMMUNAUTAIRES :

UNE RÉVOLUTION DANS LES COMMUNES

Déterminé à offrir des services d'accès à Internet, aux ressources et aux contenus numériques aux populations, le gouvernement béninois a implanté des Points Numériques Communautaires (PNC) avec des infrastructures appropriées dans plusieurs localités du pays. Présents dans plus d'une quarantaine de collectivités locales, ces centres contribuent au renforcement de la connectivité et à la généralisation des usages du numérique.

Le gouvernement du Président Patrice TALON a lancé depuis trois ans un vaste chantier de mise en place des Points Numériques Communautaires (PNC) dans plusieurs localités du pays. Ce projet vise à apporter une solution efficace à la fracture numérique entre les centres urbains et les milieux ruraux du pays.

Entre enjeux numériques et besoins des populations à la base, il apparait comme la bonne formule du gouvernement béninois pour impacter durablement les collectivités locales. Depuis le lancement du premier point numérique communautaire en août 2019, l'engagement n'a guère faibli du côté de l'État qui a levé à hauteur de 500 millions de dollars des fonds pour aider à la réalisation de ce projet.

A l'origine, 40 communes du Bénin ont été identifiées pour bénéficier des PNC. Il s'agit notamment de : Banikoara, Gogounou, Kandì, Malanville, Segbana, Materi, Kerou, Kouande, Natitingou, Pehunco, Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Bembèrèkè, N'dalì, Nikki, Tchaourou,

Dassa-Zoumè, Glazoué, Ouèssè, Savalou, Savè, Copargo, Djougou, Ouaké, Comè, Grand-Popo, Adjarra, Adjohoun, Bonou, Dangbo, Akpro-Missérété, Ifangni, Kétou, Pobè, Sakété, Abomey, Covè, Ouinhi, Za Kpota. En 2020, trois autres à savoir Sèmè-Podji, Tanguiéta et Toukountouna,

ont aussi bénéficié des Points Numériques Communautaires. Ainsi, en octobre 2022, c'est au total 43 points numériques communautaires qui sont actifs à travers le pays pour le grand bonheur des usagers de ces lieux dont les profils vont de l'élève du collège à l'artisan du coin. Ces Points Numériques Communautaires constituent aussi pour les communes une excellente solution à la numérisation des services de la mairie. Et, ce sont les autorités des localités concernées qui en font le plus l'éloge. « Le PNC est un outil de vulgarisation du numérique qui ne sera plus une exclusivité pour un groupe d'individus, ni pour certaines localités. C'est un centre qui n'est pas réservé qu'aux initiés mais à tout le monde », s'est réjoui, par exemple, Jonas Gbènamèto, maire de Sèmè-Podji.

43 communes équipées de Points Numériques Communautaires



Les centres sont ouverts de **8H à 22H** tous les jours sauf les dimanches.



Le coût de la connexion est de **150 francs CFA** l'heure.



L'accès à la borne Wifi est **libre et gratuit**.

Le choix du tout numérique pour le Bénin

L'engouement des populations des 43 communes autour des PNC implantés dans leurs localités encourage les autorités à poursuivre dans la même lancée pour concrétiser le rêve du Chef de l'Etat de faire du Bénin un hub numérique

en Afrique de l'Ouest. Ces centres offrent aux apprenants et autres administrés des communes bénéficiaires, des opportunités de formation et d'apprentissage. Dans les PNC, il y a un accès à une large base de données et des millions de ressources numériques pédagogiques afin de renforcer leur niveau et de s'ouvrir à un vaste marché de l'emploi en ligne.

« Ces PNC sont dotés d'équipements de transmission, de multiplexage, de commutation et de raccordement par la Boucle Locale Radio (BLR) de la fibre optique. Les populations des communes bénéficient également d'un cyber centre avec une dizaine d'ordinateurs, une borne Wi-Fi et beaucoup d'autres matériels et équipements », assure Ahmed

Sacca Yérima YAROU, Directeur de cabinet de la ministre du Numérique et de la Digitalisation. Les centres sont ouverts de 8H à 22H tous les jours sauf les dimanches. Le coût de la connexion est de 150 francs CFA l'heure. L'accès à la borne Wifi est libre et gratuit. Ces évolutions sont à l'actif d'Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation dont le rêve au départ est de voir jeunes, artisans, petites et moyennes entreprises, administrations devenus porte-étendard de la transformation numérique du pays dans leur façon d'utiliser les ressources numériques existants.

Les centres sont ouverts de 8H à 22H tous les jours sauf les dimanches. Le coût de la connexion est de 150 francs CFA l'heure. L'accès à la borne Wifi est libre et gratuit. Ces évolutions sont à l'actif d'Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre du numérique et de la digitalisation dont le rêve au départ est de voir jeunes, artisans, petites et moyennes entreprises, administrations devenus porte-étendard de la transformation numérique du pays dans leur façon d'utiliser les ressources numériques existants.

Partenariat public-privé

Afin de garantir la durabilité du modèle des PNC, le gouvernement s'est appuyé sur un modèle de partenariat public-privé. Ainsi une partie de la construction et de la gestion de ces centres est confiée à des entreprises privées du secteur. Deux d'entre elles sont déjà présentes dans le développement du projet des PNC. Il s'agit du fournisseur d'accès à Internet Jeny SAS et de l'entreprise chinoise Huawei qui offre des équipements. Ce type de partenariat garantit à l'Etat que les PNC bénéficient d'une bonne gestion qui leur assure une certaine autonomie. C'est aussi la réussite de ce modèle qui va permettre l'extension du projet aux autres communes non encore bénéficiaires.

NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION :

VERS UN NOUVEAU CAP EN 2023

L'année 2023 commence sous de bons auspices pour le secteur du numérique et de la digitalisation au Bénin. Avec un accroissement substantiel de son budget, le Ministère du Numérique et de la Digitalisation vise de grandes ambitions conformément au souhait du Président Patrice TALON.

Vingt-trois pour cent. C'est le taux d'accroissement qu'a connu le budget du Ministère du Numérique et de la Digitalisation pour le compte de l'année 2023 par rapport à l'année écoulée. De 25.146.972.000 en 2022, il est passé à 31.075.081.000 en 2023. Une évolution positive dont la justification se trouve à divers niveaux. D'une part, il est une conséquence de l'accroissement sensible du financement extérieur du secteur. Mais surtout, il relève, d'autre part, de la mise en œuvre de nouveaux projets structurants dans les secteurs du Numérique et de la Digitalisation et celui des Médias au titre de l'année 2023.

En effet, en ce qui concerne le Numérique et la Digitalisation, le gouvernement du Président Patrice TALON entend poursuivre la grande transformation structurelle de l'économie béninoise, en s'appuyant sur le levier transversal du numérique. Ainsi, les bases fondamentales d'une transformation numérique durable que le gouvernement a mise en place depuis 2016 vont continuer à être renforcées.

"Pour l'année 2023, dans le cadre du développement du numérique dans notre pays, nous aurons le renforcement des socles qui sont déjà en place. Il s'agit essentiellement de la plateforme de service public, l'infrastructure à clé publique, la plateforme nationale d'interopérabilité, etc. Nous aurons ensuite un volet consacré à la transformation numérique des collectivités locales, c'est-à-dire les mairies et les

préfectures. Autrement dit, nous allons apporter au plan décentralisé la transformation numérique faite au niveau central", a détaillé Madame Aurelie Adam Soulé ZOUMAROU, la Ministre du Numérique et de la Digitalisation

Le gouvernement entend également poursuivre le développement des solutions d'une administration intelligente au plan national (Smart Gouv). C'est pour cela que l'année 2023 sera placée sous le signe de la généralisation de la gestion électronique du courrier et des documents dans toute l'administration publique. A cela va s'ajouter l'extension de la couverture mobile dans les zones rurales.



Des priorités à tous les niveaux

L'ambition du gouvernement est d'offrir les meilleures expériences avec le numérique et la dématérialisation de l'administration aux citoyens béninois. L'une des principales priorités de cette année est le renforcement du portail national des services publics par la mise en production de 30 nouveaux e-services sur la plateforme.

Parmi les nouveaux e-services à venir on peut citer l'inscription au pèlerinage du HADJ, la demande du permis de construire, l'attestation de succès à l'examen de permis de conduire, la première immatriculation d'un véhicule 04 roues et plus, la mutation de véhicule, l'autorisation de vitres teintées, l'autorisation d'ouverture d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile



et annexe, la prise de rendez-vous au Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) HKM de Cotonou.

Le renforcement de la sécurité numérique constitue également une priorité. Adoptée en 2020, la Stratégie nationale de sécurité numérique du Bénin est mise en œuvre depuis lors avec des résultats d'une efficacité évidente. Cependant, le développement des usages et des technologies exige une constante veille sur ce volet dans un contexte où le Bénin ambitionne d'exploiter le plein potentiel du numérique pour amorcer son développement. Alors que le gouvernement vient d'adopter la Stratégie quinquennale d'intelligence artificielle, le renforcement de la sécurité numérique apparaît comme un enjeu prioritaire.

Le développement des usages numériques, l'opérationnalisation de la PNPE, le déploiement des infrastructures numériques pour l'extension de la connectivité dans les zones rurales, la mise en place des points numériques communautaires dans les communes non encore couvertes, la mise en place des cases numériques, la réalisation de la connectivité des ATDA et des centres de services, la réalisation de la connectivité des sites administratifs, le renforcement des équipements actifs du réseau national de l'administration sont d'autres axes prioritaires du plan de travail annuel du Ministère du Numérique et de la Digitalisation pour le compte de l'année 2023.

Quatre projets phares

L'ensemble de ces priorités se répartissent en quatre projets phares auxquels une enveloppe financière conséquente a été affectée avec un objectif précis. Dans un premier temps, il s'agit de la deuxième phase du déploiement du haut et du très haut débit sur l'ensemble du territoire. Dotée d'une cagnotte de 8.392.600.000 francs CFA, cette deuxième phase va poursuivre l'objectif d'apporter le haut et le très haut débit au plus près des populations et des entreprises béninoises par le biais des investissements publics et privés.

La mise en œuvre de l'administration intelligente (Smart Gouv) bénéficie d'une allocation financière s'élevant à 1.500.000.000 francs CFA. L'objectif de ce volet est de renforcer le service aux citoyens et aux entreprises par la généralisation des e-services et l'accélération

de la digitalisation de l'administration publique. 1.500.000.000 francs CFA seront également consacrés au développement des usages et de la confiance numériques dans la perspective d'adopter les services et usages numériques innovants et de qualité dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Enfin, le projet de transformation numérique des collectivités locales s'attachera à renforcer l'attractivité des collectivités locales par le numérique. Pour ce faire, 4.379.048.000 francs CFA seront alloués au projet.

Les médias : l'autre priorité majeure

Le numérique et la digitalisation accompagnent la transformation des médias à travers le monde. Il en est de même au Bénin. C'est dans cette logique que la modernisation du paysage audiovisuel national constitue l'autre priorité du Ministère du Numérique et de la Digitalisation au cours des douze prochains mois. Dans ce secteur, trois grands chantiers seront ouverts ou poursuivis.

Il s'agit d'abord de renforcer l'accès des citoyens aux médias et à l'information de qualité. L'enjeu est fondamental pour le gouvernement dans un contexte de prolifération des fake news. Le gouvernement va également poursuivre l'accompagnement de la transformation du modèle économique des médias locaux en vue d'améliorer la viabilité financière des entreprises du secteur. Enfin, la modernisation des médias du service public pour la conquête d'une audience plus large et plus diversifiée va connaître une nouvelle impulsion. A ce propos, la transformation de l'ORTB et l'opérationnalisation de la nouvelle chaîne A+ Bénin occupent une place de choix.

“S'agissant du volet médias, nous allons poursuivre la modernisation de nos médias publics. Nous allons équiper l'ORTB d'un certain nombre de matériels pour moderniser la chaîne. Nous aurons également l'opérationnalisation de la nouvelle chaîne A+ Bénin”, a précisé le Ministre du Numérique et de la Digitalisation. Ces différentes actions se mènent en parallèle avec le renforcement de l'infrastructure de collecte et de diffusion de la Télévision numérique terrestre (TNT). Au total, 12.665.381.000 francs CFA seront consacrés au volet médias du plan de travail du MND au cours de l'année 2023, soit près de 41% du budget global.



MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Transformation numérique des collectivités locales

- Développement des infrastructures de connectivité au niveau local
- Dématérialisation des procédures administratives au niveau de l'administration décentralisée
- Programme de renforcement des structures décentralisées et déconcentrées de gouvernance (PRSCG Phase 2)
- Connexion des lieux stratégiques dans les communes en développant des PPP
- Mise en place de Points Numériques Communautaires et de points d'accès public à internet





MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Transformer la vie des béninois et des entreprises béninoises grâce à une économie numérique de référence



 <https://numerique.gouv.bj/>

Suivez-nous    @numeriquebenin

AURELIE ADAM SOULE ZOUMAROU, MINISTRE DU NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION :

« LE BÉNIN EST EN TRAIN DE DEVENIR UNE
GRANDE NATION DU NUMÉRIQUE... »

Développement des infrastructures numériques, dématérialisation, portail national de service public, e-gouvernance, Intelligence artificielle, etc. Le Bénin, est en pleine révolution.

A la tête du Ministère du Numérique et de la Digitalisation, Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU expose, dans cet entretien, les grands progrès réalisés ces dernières années par son département ministériel et offre une compréhension claire des projets et programmes en cours et à venir.

Magazine Bénin Numérique : Vous dirigez le département du Numérique et de la Digitalisation depuis 2017. Dites-nous quels sont les principaux acquis du gouvernement dans ce secteur ces dernières années ?

Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU : Notre pays a connu d'importantes avancées dans le secteur du Numérique et de la Digitalisation. Depuis 2016, beaucoup de programmes ambitieux ont été initiés par le gouvernement du président Patrice TALON. En termes d'acquis, on peut citer le développement des infrastructures numériques. Aujourd'hui, nous disposons au Bénin, d'un backbone terrestre assez résilient, que nous sommes encore en train de renforcer, de densifier. Un backbone qui parcourt le pays du nord au sud, de l'est à l'ouest, et qui permet donc, au travers des points de présence, d'assurer une connectivité de qualité, dans les communes, et par là, d'atteindre les populations au plus près de leurs actions, de leurs entreprises. Cela est un acquis très important.



Par ailleurs, nous pouvons également noter le développement du réseau mobile avec le déploiement des sites mobiles. Que ce soit la deuxième génération (2G), la troisième génération (3G) et la quatrième génération (4G) aujourd'hui, dans notre pays, les opérateurs mobiles concentrent également les investissements importants en termes d'infrastructures. Ces différents éléments constituent un premier volet des acquis dans le secteur.

En ce qui concerne le deuxième volet d'acquis, il prend en compte tous les services numériques qui sont aujourd'hui en place, et bien entendu, tous les systèmes et plateformes qui permettent d'offrir ces services en ligne. Je veux parler de la plateforme d'interopérabilité qui permet à l'administration d'être interconnectée et de pouvoir travailler de manière dématérialisée entre administrations publiques. Mais, c'est aussi le portail des e-services, le portail national de services publics qui regroupe ou met à la disposition des usagers un ensemble de services publics. Aujourd'hui, nous en avons plus de mille dont plus d'une centaine sont dématérialisés. C'est aussi un acquis important parce que cela permet toujours de rapprocher l'administration publique de l'utilisateur.

“Ces acquis ne seraient pas possibles sans la vision du Chef de l'État. C'est d'abord une vision politique qui est mise en œuvre.”

Le troisième volet d'acquis est relatif aux compétences. Nous avons un certain nombre d'initiatives qui visent le développement et la mise à disposition de compétences dans notre pays. Nous avons des programmes comme le LEARN (Lever d'Apprentissage pour la Reconversion dans le Numérique) qui a permis de former des dizaines de jeunes sur des compétences immédiatement utilisables par les entreprises. Le programme Benin Digital Tour a également permis de donner aux populations les connaissances et les compétences de base pour pouvoir utiliser les plateformes mises en place par l'administration publique. Dernièrement, la création et la construction du plateau technique de l'École des Métiers du Numérique s'inscrivent également dans cette perspective de développement des compétences numériques, notamment dans les métiers de télécommunications. Pour un pays comme le nôtre où nous développons de la fibre optique, c'est une vraie opportunité d'avoir cette filière-là. Bien entendu, d'autres filières sont en cours de développement.

Il faut préciser que ces acquis ne seraient pas possibles sans la vision du Chef de l'État. C'est d'abord une vision politique qui est mise en

œuvre. Celle de faire du Bénin, un pays qui compte dans le secteur du numérique, un pays qui s'inscrit dans les enjeux de développement de notre ère et de notre siècle.

Au Bénin, l'e-gouvernance est en marche depuis l'avènement du président Patrice TALON. Malgré les progrès réalisés, quels sont les défis qui restent à relever de votre point de vue ?

La gouvernance électronique est une histoire qui se raconte et qu'on n'arrête jamais de raconter. Parce que les usages changent, les besoins et les attentes des usagers changent aussi. Donc l'administration publique s'adapte en permanence. Vu sous cet angle, vous comprenez que ce n'est pas quelque chose qu'on réalise et qui se termine à un moment donné. C'est quelque chose qui est en perpétuel changement et il faut que l'administration s'adapte.

Cela dit, le premier défi, c'est de mettre en place ce qu'il faut, pour qu'au fil du temps, la gouvernance électronique continue de se mettre en œuvre. Si on relève ce défi de la mise en place des socles transversaux, il est plus facile de se mettre dans une démarche d'implémentation continue.

Le second défi, c'est la disponibilité des compétences nécessaires au niveau de l'administration publique. Le développement des compétences implique également l'adaptation



de ces compétences avec le temps. Car les compétences dont on a besoin au début ne sont pas les mêmes que quand on atteint une certaine maturité en termes de développement numérique.

Enfin, le troisième défi demeure celui de l'adhésion et de la synergie d'action. La mise en œuvre de la gouvernance électronique doit se faire avec l'ensemble des parties prenantes, aucun acteur ne doit être laissé de côté.

Ce sont ces défis là que nous relevons aujourd'hui avec nos différents programmes : la formation des fonctionnaires et des agents de l'administration publique. Récemment vous avez entendu que nous avons initié la formation de plus de 1500 agents à des certifications internationales.

Comment se décline, au niveau des collectivités locales, la vision de la transformation numérique du Bénin ?



La réponse est toute simple : nous voulons impulser dans les collectivités locales la dynamique en cours au niveau central. Nous ne voulons pas d'une transformation numérique qui ne s'infuse pas dans l'ensemble des structures décentralisées, déconcentrées de notre pays. A la faveur du deuxième Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026), nous avons inscrit au rang des

“Nous ne voulons pas d'une transformation numérique qui ne s'infuse pas dans l'ensemble des structures décentralisées, déconcentrées de notre pays.”



projets du secteur du numérique, un Projet de Transformation numérique des collectivités locales, qui regroupe un ensemble d'initiatives dont l'une d'entre elles est le Programme de Renforcement des Structures Décentralisées de Gouvernance. La première phase avait d'ailleurs commencé dans le PAG 1. Bien sûr au-delà de la dématérialisation, il s'agit d'accompagner les collectivités locales qui avaient déjà pris des initiatives parce qu'elles ne sont pas, toutes, au même niveau de maturité numérique.

La beauté de la chose, c'est que cette initiative au niveau du secteur du numérique vient se greffer à la réforme plus globale de la décentralisation. Ce sont ces réformes qui ont conduit à une meilleure organisation dans la structure exécutive des mairies, la mise en place des Responsables des Systèmes d'Information (RSI) des mairies. Récemment d'ailleurs nous avons organisé un atelier pour entretenir les RSI sur leurs rôles, écouter aussi leurs attentes et leur exprimer ce qui est attendu d'eux. Au niveau des collectivités locales, l'objectif reste de centrer toute cette digitalisation autour des usagers au plan local, et bien sûr que le numérique contribue à l'essor de l'économie locale.

Le Bénin se dote d'une stratégie nationale de l'Intelligence Artificielle. Qu'est ce qui justifie cette démarche et quelle est l'ambition de notre pays en la matière ?

Le Bénin est en train de devenir une grande nation du numérique. Nous pensons que toutes les opportunités de mettre en œuvre la grande vision du Chef de l'État autour de la contribution du numérique au développement économique de notre pays sont bonnes à explorer. L'Intelligence Artificielle (IA) contrairement à ce qu'on pense, n'est pas qu'une opportunité réservée aux grands pays. Avec le développement de la digitalisation, tous les pays devraient avoir besoin de mettre en place des projets d'Intelligence Artificielle.

“Le Bénin est en train de devenir une grande nation du numérique.”

Au Bénin, nous avons le portail des e-services, la plateforme d'inter-opérationnalité et des infrastructures qui se développent. C'est beaucoup de données qui sont ainsi générées chaque jour. Des données qui sont importantes pour nos structures de planification dans le pays. Des données qui sont essentielles à la prévision d'un certain nombre de choses qui peuvent aider les dirigeants à prendre des décisions informées.

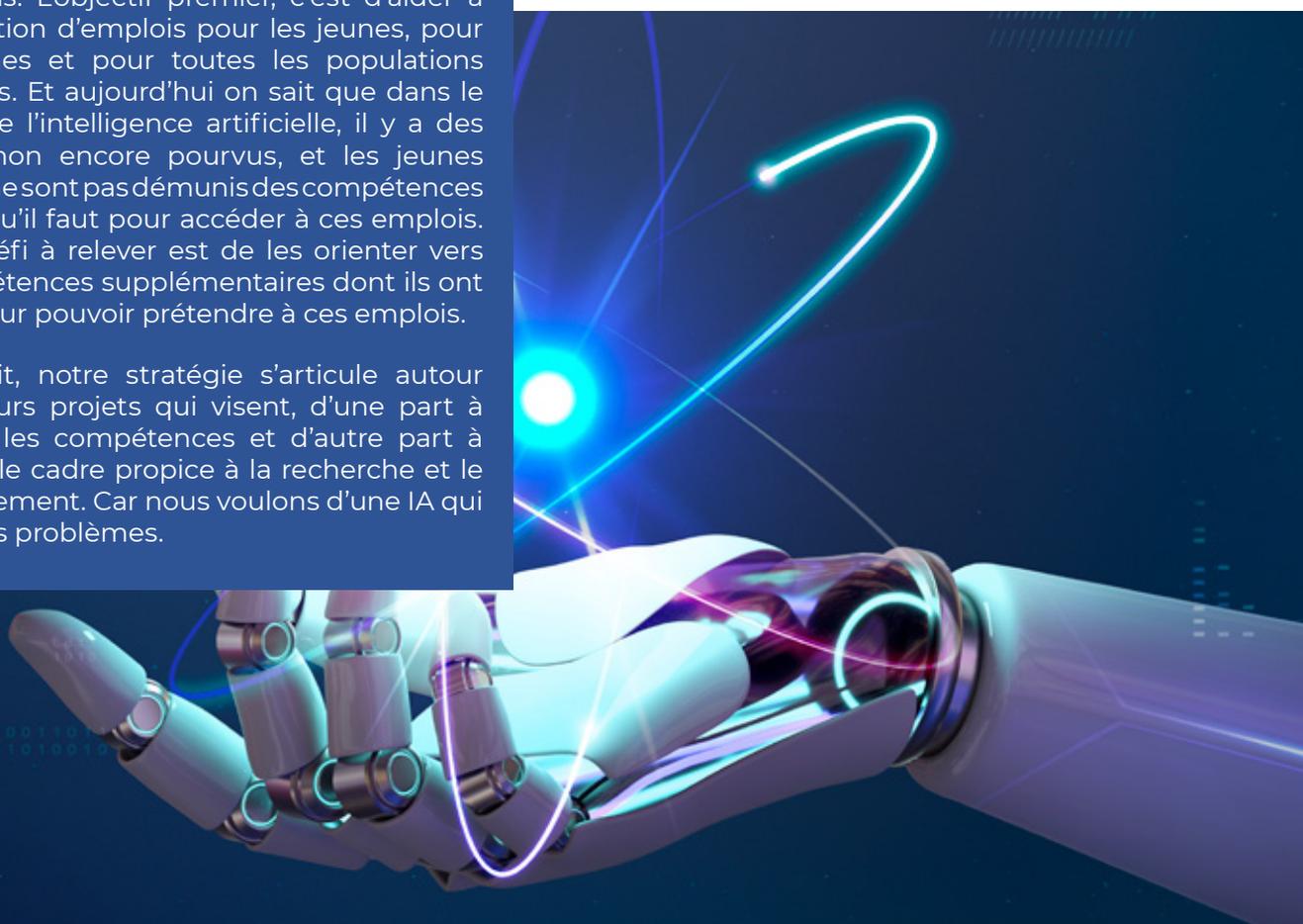
Nous avons voulu les usages de l'Intelligence Artificielle de façon opportuniste, au sens noble du terme. Nous voulons que l'Intelligence Artificielle serve notre agenda numérique, en nous permettant de valoriser, et pourquoi pas, de monétiser toutes ces données que nous produisons. L'objectif premier, c'est d'aider à la génération d'emplois pour les jeunes, pour les femmes et pour toutes les populations béninoises. Et aujourd'hui on sait que dans le secteur de l'intelligence artificielle, il y a des emplois non encore pourvus, et les jeunes béninois ne sont pas démunis des compétences de base qu'il faut pour accéder à ces emplois. Le seul défi à relever est de les orienter vers les compétences supplémentaires dont ils ont besoin pour pouvoir prétendre à ces emplois.

De ce fait, notre stratégie s'articule autour de plusieurs projets qui visent, d'une part à renforcer les compétences et d'autre part à renforcer le cadre propice à la recherche et le développement. Car nous voulons d'une IA qui résout nos problèmes.

systèmes, les plateformes en ligne constituent des cibles de choix pour les attaques du cyber espace. Conscients de ce fait, nous avons résolument pris l'initiative d'avoir un développement de la sécurité numérique aligné avec le développement numérique dans le pays. Nous n'avons pas attendu d'aller très vite dans le développement du numérique en laissant de côté la sécurité.

D'abord, nous nous sommes dotés d'une législation conséquente. Le Code du numérique, à travers son livre dédié à la cyber sécurité, la lutte contre la cybercriminalité, a permis de poser les fondations réglementaires et juridiques autour de la lutte pour la cybersécurité.

Aussi, avons-nous élaboré et adopté, dans un second temps, une Stratégie Nationale de



La cybersécurité reste un défi à relever. Comment le Bénin se protège-t-il contre les cybers menaces ?

Lorsqu'un pays s'engage dans une transformation numérique aussi poussée que la nôtre, il doit s'attendre à l'autre revers de la médaille qui est l'exposition et donc une certaine vulnérabilité. Les

Sécurité Numérique qui comprend plusieurs axes. Nous avons mis en œuvre cette stratégie pour un temps. Aujourd'hui, nous sommes en train de l'améliorer, de l'adapter, puisque bon nombre de projets ont été déjà réalisés et il revient à passer à un niveau supérieur. Nous avons, par exemple, fait désigner et former les responsables de sécurité de système d'information dans les secteurs clés, nous avons élaboré et fait adopter par le Conseil des Ministres la politique de sécurité des systèmes d'information de l'État. Nous avons en préparation, la politique de protection des

infrastructures critiques qui va être également soumise à l'adoption, et nous avons adhéré à un certain nombre d'initiatives régionales et internationales autour de la cyber sécurité. Et bien entendu, nous avons mis en place le BJCsirt qui œuvre quotidiennement pour assurer notre défense dans le cyber espace. Toutes ces actions ont d'ailleurs été reconnues à travers l'évolution du Bénin dans des classements mondiaux comme le Global Cyber Security Index de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Au-delà de la reconnaissance internationale, notre objectif ultime est de bâtir une confiance numérique indispensable à la durabilité de tous nos projets numériques. Et c'est parce que nous sommes conscients de cet objectif ultime, et que nous travaillons à cela tous les jours, que nous voulons que la sécurité numérique soit un élément de confiance numérique pour les populations. Et je pense qu'avec tout ce que nous faisons, nous sommes en train d'arriver à cet objectif-là de façon certaine.

Si le rythme actuel des réformes et investissements est maintenu dans votre département ministériel, comment voyez-vous le Bénin numérique à l'horizon 2026 ?

Je le vois comme le Chef de l'État le voit parce que nous mettons en œuvre sa vision. Les résultats du PAG 2 (2021-2026) dans le secteur peuvent être visualisés en trois images.

D'abord, il y a une transformation numérique qui va au-delà du volet central de l'administration et qui s'infuse dans les administrations locales. Typiquement, nous voulons que dans les communes, la transformation numérique que nous voyons dans l'administration centrale soit similaire, voire encore plus poussée. C'est la première image : des communes complètement digitalisées, plus proches de leurs citoyens au plan local.

Ensuite, nous avons conjugué au passé la problématique des infrastructures. C'est vrai qu'on n'arrête jamais d'investir dans les infrastructures mais la base sera déjà posée. La couverture intégrale du territoire aura été atteinte. Tout individu, tout citoyen, toute entreprise qui veut être raccordé au haut débit peut l'être sans problèmes. Et nous avons une qualité de service qui nous satisfait au niveau de chacun de nos usages.

Enfin, une troisième image est celle de Béninois résolument inscrits dans l'ère du numérique.



“La mise en œuvre de la gouvernance électronique doit se faire avec l'ensemble des parties prenantes, aucun acteur ne doit être laissé de côté.”

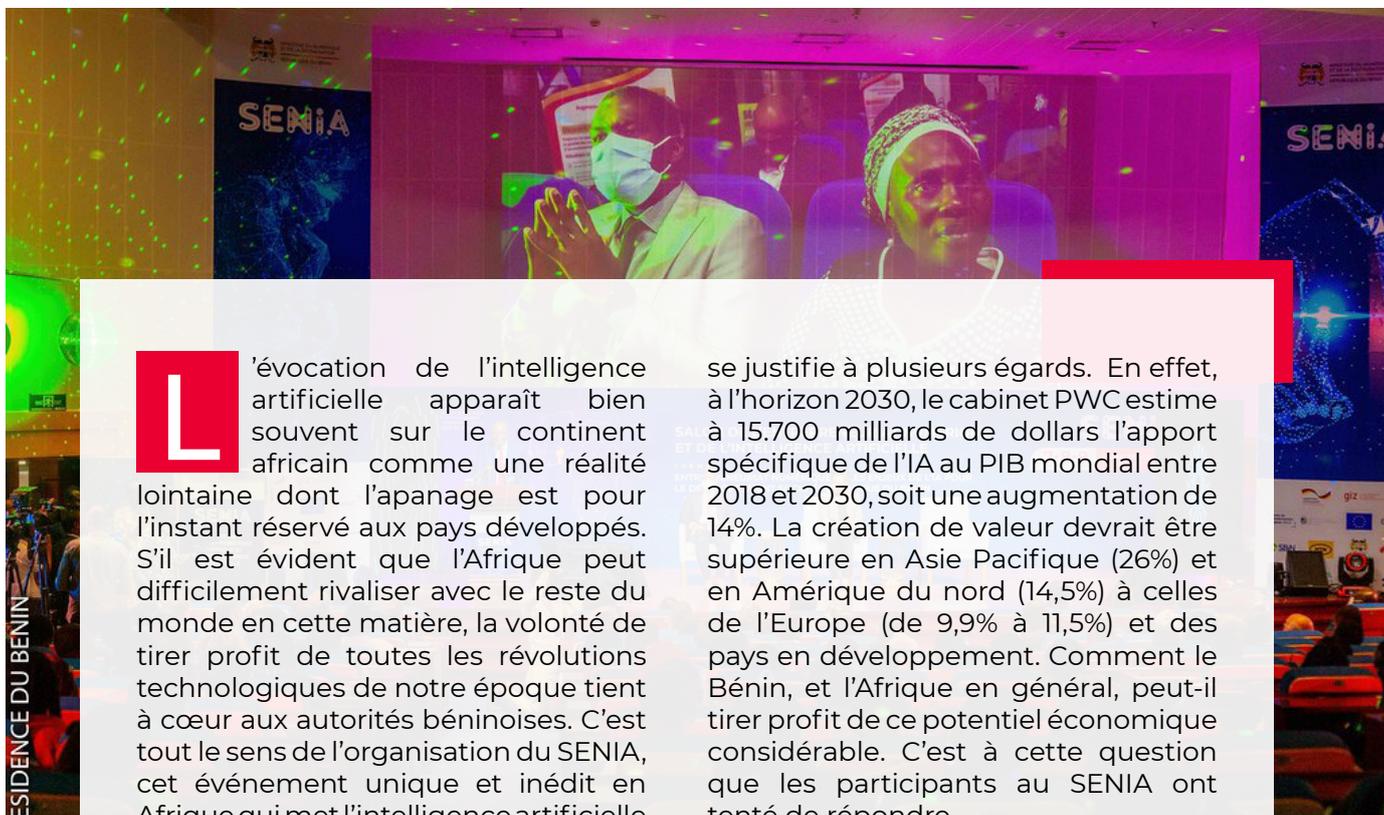
Le mécanicien, le couturier, la dame qui fait son commerce dans la rue du quartier, chacun d'entre eux, est capable d'utiliser les fonctions de base pour accéder à des services de l'État, accéder à du micro-crédit, etc. L'idée aussi est que ceux et celles qui font du numérique leur métier puissent se faire former, sur le territoire, aux compétences nécessaires pour pouvoir accéder à un emploi qui leur permet de s'épanouir.

Ce sont les trois images qui pourraient composer la vision de ce Bénin numérique en 2026 dont l'impact se mesure en termes de croissance économique et d'inclusion des populations.

SENIA 2022 :

RETOUR SUR LE PREMIER ÉVÉNEMENT CONSACRÉ À L'ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE ET À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE

Cotonou a accueilli du 7 au 9 juillet 2022, l'édition inaugurale du Salon de l'Entrepreneuriat et de l'Intelligence Artificielle (SENIA). Cet espace de réflexions autour des enjeux stratégiques, socio-économiques, politiques et éthiques de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique et au Bénin a également pris le pari de promouvoir l'entrepreneuriat dans son sillage. Retour en textes et en images sur un événement inédit, une première en Afrique porté par le Bénin.



L'évocation de l'intelligence artificielle apparaît bien souvent sur le continent africain comme une réalité lointaine dont l'apanage est pour l'instant réservé aux pays développés. S'il est évident que l'Afrique peut difficilement rivaliser avec le reste du monde en cette matière, la volonté de tirer profit de toutes les révolutions technologiques de notre époque tient à cœur aux autorités béninoises. C'est tout le sens de l'organisation du SENIA, cet événement unique et inédit en Afrique qui met l'intelligence artificielle au centre des préoccupations relatives à la promotion de l'entrepreneuriat.

Le SENIA a vu le jour avec l'ambition d'être ce grand salon de mise en place des cadres de discussions spécifiques et de promotion de l'entrepreneuriat numérique, des nouvelles technologies et de mise en lumière des entreprises, des startups et des organismes du secteur mais aussi des nombreux efforts et actions, fait par le gouvernement pour le développement de l'économie numérique au Bénin. Une volonté qui

se justifie à plusieurs égards. En effet, à l'horizon 2030, le cabinet PWC estime à 15.700 milliards de dollars l'apport spécifique de l'IA au PIB mondial entre 2018 et 2030, soit une augmentation de 14%. La création de valeur devrait être supérieure en Asie Pacifique (26%) et en Amérique du nord (14,5%) à celles de l'Europe (de 9,9% à 11,5%) et des pays en développement. Comment le Bénin, et l'Afrique en général, peut-il tirer profit de ce potentiel économique considérable. C'est à cette question que les participants au SENIA ont tenté de répondre.

Prendre part à la "quatrième révolution industrielle" implique la maîtrise de l'intelligence artificielle et de toutes ses applications. Le gain de productivité et la relance de la consommation qui représentent des bénéfices connus de l'IA peuvent être utiles dans tous les secteurs d'activités, y compris dans l'agriculture, secteur représentant 37% du PIB du Bénin. En avant-garde de la problématique, le gouvernement a mis en place une stratégie nationale pour l'e-agriculture couvrant la période 2020-2024.



Créer de la valeur

Pour Gaspard DATONDJI, Secrétaire Général Adjoint du Ministère du Numérique et de la Digitalisation et Président du comité d'organisation du SENIA, l'initiative du salon s'est imposée comme une nécessité au regard des réformes mises en œuvre dans le secteur du numérique depuis 2016. Des réformes qui se sont traduites par la génération d'une grande quantité de données qui doivent servir à leur tour à générer de la valeur ajoutée.

La Ministre du Numérique et de la Digitalisation a précisé que le SENIA est un lieu pour « réfléchir ensemble sur le sujet et sur le rôle que nous devons de jouer individuellement mais aussi collectivement, en tant qu'écosystème, afin que nous puissions offrir aux populations et aux entreprises une offre adaptée tout en leur permettant de créer de la valeur et de booster notre économie ».

Les enjeux que soulève l'IA apparaissent cruciaux aux yeux des autorités béninoises, y compris au sommet de l'État. « Il est donc important de prendre conscience des vrais enjeux économiques derrière l'IA. Cela n'a bien-sûr pas échappé à celui dont la vision nous donne des ailes tous les jours, le Président Patrice Talon. C'est sous son leadership, que nous avons entrepris de réaliser une stratégie nationale relative au développement de l'IA et tout ce qui concerne les méga données et les datas », a poursuivi la Ministre du Numérique et de la Digitalisation lors de son allocution d'ouverture du salon.

Devenir pionnier

C'est pour cela qu'au-delà des trois jours d'événement, l'ambition du SENIA s'étale sur le long terme avec une vision claire de faire du Bénin un des pionniers de l'intelligence artificielle en Afrique. Il s'agit « d'aboutir à des propositions et recommandations pour une meilleure valorisation des données et une implication réelle du Bénin et des pays africains dans les innovations actuelles en lien avec la blockchain, la réalité augmentée et la réalité virtuelle », rappelle Gaspard DATONDJI.

En attendant, le public qui a pu effectuer le déplacement du Palais des congrès (ou suivre les trois jours du SENIA en ligne) a eu droit à de nombreuses démonstrations de solutions IA et d'applications numériques. Les nombreux panels et keynotes qui ont constitué le programme du salon ont également permis de renseigner davantage les spécialistes et les curieux à la fois sur l'état des lieux de la recherche au Bénin et sur les mécanismes mis en place par le gouvernement. Les nombreux participants ont découvert la stratégie IA du Bénin présentée à l'occasion d'une keynote spéciale.

Plusieurs autres panels ont abordé des sujets comme les métiers de l'IA, les chances et risques de l'application de l'IA à l'entrepreneuriat durable, les stratégies pour le développement de l'entrepreneuriat numérique et l'IA en Afrique, la cybersécurité, la blockchain ou encore le metaverse pour ne citer que ceux-là.

L'Intelligence Artificielle, comment ça marche ?

L'intelligence artificielle (IA) est conçue pour être capable de penser comme des humains en identifiant les mécanismes de l'intelligence humaine. Pour y parvenir, deux concepts ont été développés et intégrés dans le développement de l'intelligence artificielle : le machine learning et le deep learning.

Le machine learning, ou apprentissage automatique, consiste à enseigner aux ordinateurs à apprendre de la même manière que l'humain, grâce à l'interprétation des données. Cet apprentissage permet ensuite aux machines de réaliser une action définie sans avoir à se référer à des instructions précises, ou résoudre les problèmes de

manière autonome.

Le deep learning, ou apprentissage profond, va cette fois plus loin. L'objectif est de passer outre l'intervention humaine dans le processus d'apprentissage de l'IA. Ici, la machine se base uniquement sur les données qu'elle recueille et analyse et développe des aptitudes en toute autonomie ou presque.

Grâce à ces concepts, l'IA est capable de percevoir, de comprendre, d'agir et d'apprendre au fil de l'eau. Une fois implémentée aux machines, l'intelligence artificielle peut ainsi être appliquée à de nombreuses missions, comme rendre certaines tâches plus simples et efficaces.



HACKERLAB 2022 :

LE BÉNIN, PREMIER D'AFRIQUE DE L'OUEST EN CYBERSÉCURITÉ

Au terme de la cinquième édition du concours HackerLab qui, pour la première fois, a réuni les meilleures équipes de 12 pays d'Afrique de l'Ouest, c'est l'équipe W4n!Ng du Bénin qui a remporté le premier prix.

Le Bénin a les meilleurs talents en matière de cybersécurité d'Afrique de l'Ouest. C'est ce qui ressort des résultats du HackerLab 2022 qui s'est tenu à Cotonou du 10 au 12 Octobre 2022. Pour la première fois, ce concours de cybersécurité qui met aux prises plusieurs équipes de spécialistes a réuni, durant 48H, les meilleures équipes de la sous région. Les représentants par pays avaient été identifiés au terme d'une sélection en ligne au mois d'août 2022.

L'initiative portée par l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) a reçu le soutien de la Commission de la CEDEAO à travers le projet OCWAR-C financé par l'Union Européenne. Cette compétition régionale de cybersécurité a pour objectif principal d'identifier les talents et de soutenir les jeunes dans le domaine de la technologie, afin de créer une main-d'œuvre cybernétique stable dans la sous-région. C'est donc à juste titre que la compétition a été placée sous le thème : **“La jeunesse CEDEAO engagée contre les cybermenaces”**.

Durant la phase finale, douze équipes venant du

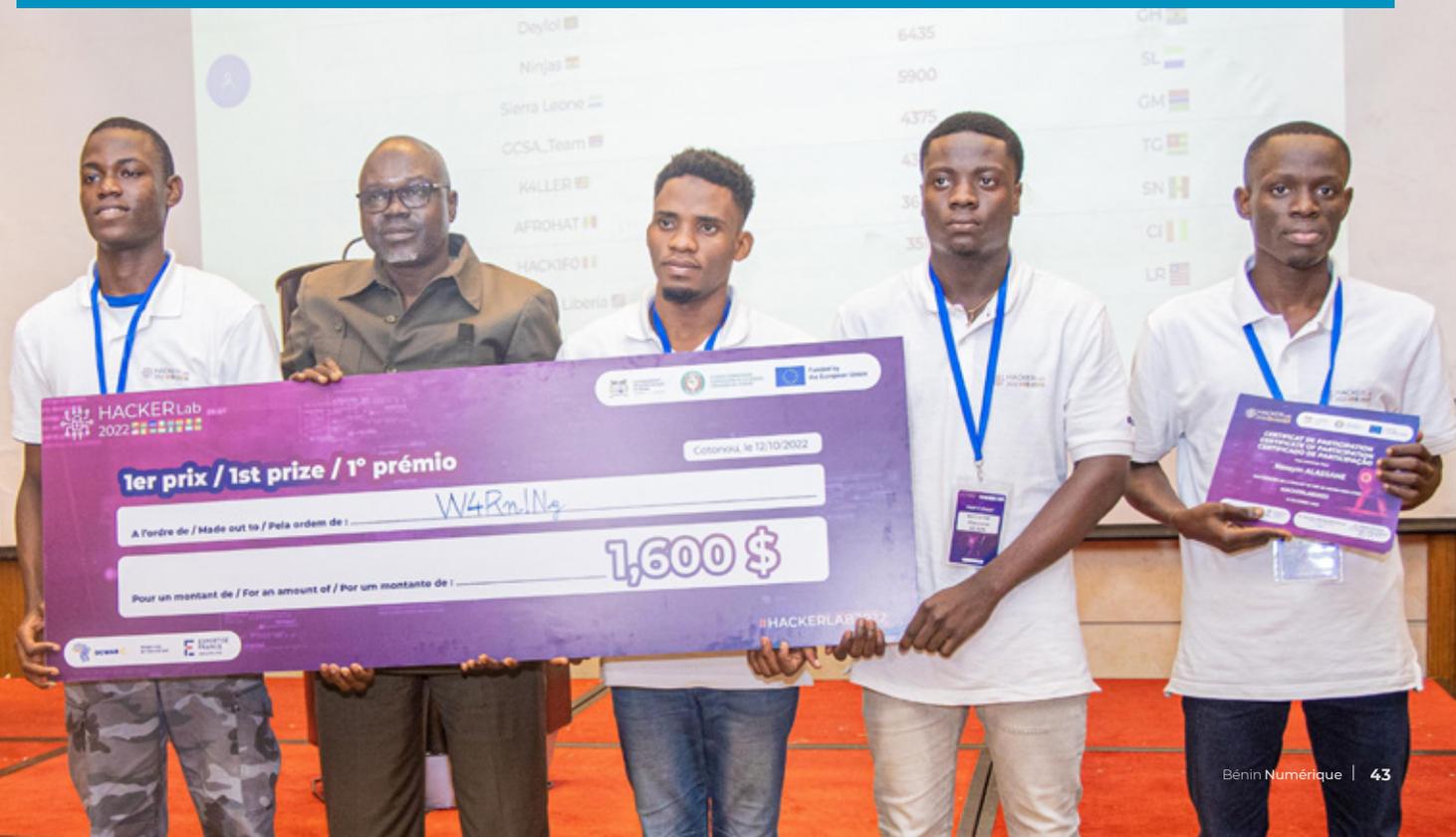
Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert, du Nigéria, de la Gambie, du Ghana, du Libéria, de la Sierra-Léone, du Togo, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal se sont affrontées. Elles ont été invitées à relever plusieurs défis de cybersécurité.

Alors que la partie avait mal débuté pour l'équipe béninoise, très tôt distancée par l'équipe “error” du Nigeria, la différence s'est faite dans la dernière ligne droite. L'équipe W4n!Ng a finalement surpassé sa concurrente nigériane pour s'adjuger la première place de la compétition. Les Béninois ont terminé avec 9230 points au compteur contre 8650 pour les Nigériens. Avec 6920 points, l'équipe Deylol de la Mauritanie, invitée surprise de la compétition, termine sur la troisième marche du podium.

De son côté, la Gambie repart avec le Prix spécial meilleure révélation féminine pour Touray Ndey. Pour les organisateurs, le résultat de la compétition a comblé les attentes. « Nous sommes très satisfaits du résultat, parce qu'on a pu voir une émulation entre les équipes qui ont compété dans cette phase finale pendant 48H en non stop », s'est réjoui Ouanilo MEDEGAN FAGLA, Directeur du pôle sécurité numérique de l'ASIN.

TABLEAU FINAL DES SCORES

EQUIPES	SCORES	PAYS
W4niNg	9230	 Bénin
error	8650	 Nigeria
Deylol	6920	 Mauritanie
Sierra Leone	5550	 Sierra Leone
Ninjas	5355	 Ghana
K4LLER	4245	 Togo
GCSA_Team	4015	 Gambie
AFROHAT	3460	 Sénégal
HACK1FO	3215	 Côte d'Ivoire
Team CTF Liberia	2150	 Liberia
RCoders	2045	 Cap Vert
xNigerTeam	2015	 Niger



A LA DÉCOUVERTE DU bjCSIRT, LE REMPART DU BÉNIN FACE AUX CYBERMENACES

A

l'ère du numérique, plusieurs menaces informatiques pèsent sur les individus, les entreprises, les institutions et les Etats dans le cyberspace. Au Bénin, le gouvernement a mis en place le bjCSIRT, une structure chargée d'apporter des réponses aux différents incidents susceptibles de menacer la cybersécurité. Gros plan sur cette cellule discrète mais efficace.

L'environnement cyber sécuritaire du Bénin n'est pas épargné des intrusions et attaques. Celles-ci ont d'ailleurs tendance à se multiplier dans un contexte de digitalisation des pratiques et des usages du quotidien. Conscient du danger, le gouvernement béninois, dans une démarche préventive, a mis en place l'équipe de réponse aux incidents de sécurité informatique au Bénin, communément appelée bjCSIRT.

Peu connu du grand public, la structure placée sous l'Agence des systèmes d'information et du numérique (ASIN) agit en ange-gardien face aux différentes formes d'intrusion et attaques qui pointent vers le cyberspace béninois. « Ces attaques sont contrecarrées par les contrôles de sécurité mise en place. Néanmoins, le cyberspace béninois est victime de quelques attaques dont les plus récurrentes sont liées au Business Email Compromise (BEC) et à la propagation de logiciels malveillants. Le BEC désigne une attaque par laquelle un fraudeur accède à un compte de messagerie professionnel et se fait passer pour le propriétaire de ce compte afin d'escroquer l'entreprise, ses salariés, ses clients ou ses partenaires », détaille un membre du bjCSIRT.

Alors que la cybercriminalité a coûté près de cinq milliards de dollars au continent africain en 2021, l'enjeu de la lutte contre les menaces est pris très au sérieux au sein de l'équipe de réponse aux incidents de sécurité informatique au Bénin. Le gouvernement a également mis en place les instruments qui facilitent l'efficacité de l'action : « Les cyberattaques dans le monde actuel prennent de l'ampleur. Le Bénin n'est malheureusement pas exempté de ces menaces. S'en protéger entre dans le cadre de l'application de la stratégie nationale de sécurité informatique ».

Prévenir plutôt que guérir

Si au quotidien, la structure gouvernementale travaille pour contrecarrer les cyberattaquants, son travail est d'abord en amont du danger. En effet, dans sa stratégie, elle mise sur la prévention. Un point d'honneur est mis sur l'anticipation.

« La surveillance des infrastructures et les audits réalisés au quotidien, permettent d'anticiper sur un certain nombre de dangers qui pèsent sur le cyberspace béninois. De plus, la sensibilisation des citoyens est aussi un de nos outils d'anticipation », explique-t-on au sein du bjCSIRT. Dans cette démarche de prévention, le bjCSIRT qui dispose de comptes sur les réseaux sociaux publie régulièrement des bulletins d'alertes au public. En occurrence, il détecte et prévient au sujet des attaques par déni de service (DoS) et par déni de service distribué (DDoS) ; des attaques de l'homme au milieu (MitM) ; de l'hameçonnage (phishing) et du harponnage (spear phishing) ; du téléchargement furtif (drive-by download), du cassage de mot de passe ; de l'injection SQL ; du cross-site scripting (XSS), et aussi du rançongiciel.

La mission du bjCSIRT se réalise également en collaboration avec d'autres entités publiques, notamment avec la justice et la police républicaine. Ainsi, le bjCSIRT vient souvent en appui à la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) et l'Office central de répression de la cybercriminalité (OCRC) dans l'appréhension des auteurs d'attaques et tous autres cybercriminels.

Conscient du caractère transfrontalier de la cybermenace, le bjCSIRT renforce également ses partenariats avec l'international. Depuis 2021, il est membre de l'AFRICACERT et du FIRST qui est le forum mondial des équipes de sécurité et

de réponse aux incidents. « De plus, plusieurs mémorandums d'entente ont été signés avec plusieurs pays de la sous-région. Ce statut lui permet de collaborer avec d'autres CSRIT/CERT de divers pays au besoin », renseigne un autre agent de la structure.

Détection de nouveaux talents

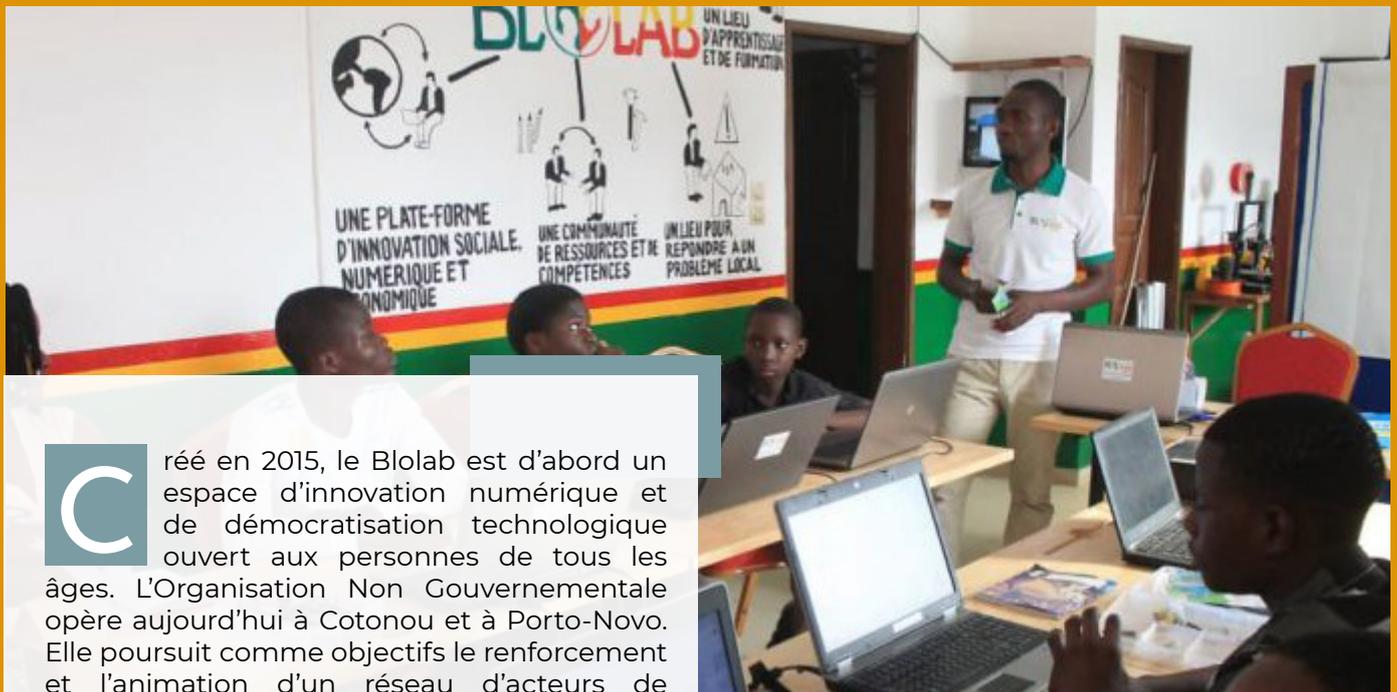
Dans sa démarche de pérenniser la lutte contre l'insécurité cybernétique, le bjCSIRT élargit ses tentacules pour améliorer la veille sur le cyberspace béninois depuis sa création en 2017. Après avoir intégré les organisations continentales et internationales de lutte contre les cybermenaces, le bjCSIRT a entrepris d'organiser un concours de détection de talents en cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité, le HackerLab. Autrefois national, il est devenu une compétition sous régionale qui regroupe désormais les quinze pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie.

En 2022, la 5ème édition a été organisée autour du thème : « **Tous engagés contre le cyberterrorisme** ». La compétition soumet les candidats à des épreuves d'exploitation système, exploitation web, reverse engineering et forensic. A la fin, les meilleurs compétiteurs sont primés et encouragés à assurer la relève de la lutte contre les cyberattaques au Bénin et en Afrique.



BLOLAB, UN TIERS-LIEU BÉNINOIS QUI MET LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'INSERTION DES JEUNES EN DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Considéré depuis quelques années comme le tout premier fablab du Bénin, Blolab s'impose chaque jour un peu plus dans l'univers technologique, en développant plusieurs projets innovants dans le domaine du numérique.



Créé en 2015, le Blolab est d'abord un espace d'innovation numérique et de démocratisation technologique ouvert aux personnes de tous les âges. L'Organisation Non Gouvernementale opère aujourd'hui à Cotonou et à Porto-Novo. Elle poursuit comme objectifs le renforcement et l'animation d'un réseau d'acteurs de la fabrication numérique et du DIY (do it yourself) au Bénin par la mutualisation des ressources humaines et des machines au profit des porteurs de projets technologiques et numériques.

En sept années d'existence, le Blolab a mené plusieurs initiatives dans divers domaines. De la cartographie numérique à l'impression 3D en passant par l'initiation au code et l'animation d'ateliers pédagogiques au profit des élèves et étudiants, le tiers-lieu dirigé par Médard AGBAYAZON multiplie les activités dans le sens de l'inclusion technologique des populations.

L'Ecole 229 de la deuxième chance

Sa dernière initiative phare se nomme « Ecole 229 ». Cette « école de la deuxième chance », inspirée du modèle de l'Ecole 42 en France vise l'inclusion sociale par le numérique. Elle vise à donner

des compétences numériques essentielles aux personnes en décrochage scolaire afin de faciliter leur insertion dans le monde professionnel.

Pour le Blolab, la promesse est noble, le défi est grand mais la foi est aussi solide. « Nous avons lancé l'Ecole 229 avec un double objectif : former et insérer. Mais nos formations ne sont pas diplômantes. Elles sont plutôt qualifiantes avec clairement un objectif d'insertion professionnelle. C'est pourquoi nous nous donnons tous les moyens de réussir », explique Médard AGBAYAZON.

Lancé en 2021, l'Ecole 229 du Blolab a déjà formé deux promotions d'étudiants. La plupart d'entre eux ont participé brillamment à des hackathons, bootcamps et autres compétitions similaires. Certains ont commencé à s'insérer au sein des entreprises de la place. Pour le promoteur du Blolab, c'est un pari qui est en train d'être gagné même si les objectifs sont loin d'être totalement atteints.

FALK NEGRAZUS,

RESPONSABLE DU CENTRE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU BÉNIN : « L'ÉCOSYSTÈME DIGITAL DU BÉNIN EST ENCORE JEUNE ET LES ENTREPRENEURS ONT BESOIN D'APPUI »

Les Centres de Transformation Numérique (CTD) sont une initiative globale du Gouvernement Allemand mise en œuvre par la GIZ. En novembre 2022, on en comptait au total 17 à travers le monde dont un à Cotonou. En effet, le Bénin est l'un des six pays d'Afrique francophone bénéficiant de cette initiative qui a pour objectif d'appuyer les gouvernements des pays concernés à mettre en place des mécanismes appropriés pour le développement, la mise en œuvre et la diffusion de solutions numériques.

Depuis 2021, le Centre de Transformation Numérique du Bénin est à l'œuvre par le biais de la coordination d'une action déclinée en trois composantes. Le CTD du Bénin est présent sur les volets « Administration Electronique », « Apprentissage Numérique » et « Entrepreneuriat Numérique ». Dans cet entretien exclusif, Falk NEGRAZUS, responsable du Centre de Transformation Numérique du Bénin revient, point par point sur les grands axes d'intervention du projet dans le pays, faire du secteur, un pourvoyeur d'emplois.



D'où est venue l'idée de créer des Centres de Transformation Numérique à travers le monde et au Bénin ?

Les Centres de Transformation Numérique (CTD) sont une initiative globale du Gouvernement Allemand mise en œuvre par la GIZ. En novembre 2022, on en comptait au total 17 à travers le monde dont un à Cotonou. En effet, le Bénin est l'un des six pays d'Afrique francophone bénéficiant de cette initiative qui a pour objectif d'appuyer les gouvernements des pays concernés à mettre en place des mécanismes appropriés pour le développement, la mise en œuvre et la diffusion de solutions numériques.

Depuis 2021, le Centre de Transformation Numérique du Bénin est à l'œuvre par le biais de la coordination d'une action déclinée en trois composantes. Le CTD du Bénin est présent sur les volets « Administration Electronique », « Apprentissage Numérique » et « Entrepreneuriat Numérique ». Dans cet entretien exclusif, Falk NEGRAZUS, responsable du Centre de Transformation Numérique du Bénin revient, point par point sur les grands axes d'intervention du projet dans le pays.

Le Bénin s'est donné comme ambition de devenir le leader sous-régional en matière du numérique. Comment le CTD entend-il contribuer à la réalisation de cette ambition ?

Le Centre de Transformation Numérique a pour ambition d'aligner ses interventions sur les stratégies et objectifs du Bénin en matière de digitalisation. Il contribue alors à la réalisation de l'agenda du Ministère du Numérique et de la Digitalisation et ainsi à atteindre cette ambition du Bénin en renforçant dans un premier temps la collaboration entre les secteurs privé et public pour la dématérialisation des services publics. Dans un second temps il appuie l'entrepreneuriat numérique au Bénin à travers un meilleur accès aux données pertinentes pour le secteur du numérique ainsi que la création et le transfert des connaissances. Enfin, le CTD Benin vise la promotion des compétences numériques et l'inclusion numérique en renforçant les acteurs béninois pour l'identification, la mise en œuvre et la diffusion des innovations agricoles par le biais des outils numériques. L'approche du CTD Bénin est de co-construire avec le partenaire politique – en l'occurrence le Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND) – et les différents acteurs de l'écosystème.

Qu'est-ce qui a motivé le choix des trois composantes retenues au sein du Centre de Transformation Numérique du Bénin ?

Les projets de la coopération allemande sont préparés en étroite consultation avec le partenaire politique. Des missions exploratoires et de préparation ont eu lieu afin de comprendre les défis des différentes parties prenantes de l'écosystème numérique du pays. Sur cette base et en tenant compte des interventions des autres partenaires techniques et financier, un choix a été effectué, afin de définir les besoins en renforcement de capacités que le CTD peut adresser. Ce choix a porté sur trois composantes à savoir : Administration Electronique, Apprentissage Numérique et Entrepreneuriat Numérique.

Des ateliers de planification annuels avec le partenaire politique et des acteurs de l'écosystème permettent de dresser des plans de travail détaillés tout en tenant compte des évolutions du secteur et de s'assurer que l'action du CTD Bénin se fait en synergie avec les interventions des autres bailleurs.



La composante « Administration Electronique » du CTD du Bénin est celle dont l'enveloppe financière est la plus importante (2,5 millions d'euros) mais elle n'est mise en œuvre que depuis avril 2022. Quels sont les résultats concrets qui sont attendus d'elle ?

Concrètement, la composante Administration Electronique vise à renforcer le rôle du secteur privé local dans la dématérialisation des services administratifs, afin que le Gouvernement puisse pleinement profiter de la force d'innovation locale. Nous souhaitons augmenter les capacités de l'administration publique pour la coopération avec le secteur privé, par exemple à travers le partage des informations sur le potentiel du marché ou le développement d'un guide de la dématérialisation. En même temps nous visons à promouvoir le marché Business to Government (B to G) en renforçant les capacités des prestataires privés et en appuyant des initiatives de co-construction.

En clair, il est question de faciliter les interactions du secteur privé béninois en tant que force locale innovante de la transformation numérique avec les institutions publiques.



L'entrepreneuriat Numérique est l'autre composante majeure du portefeuille du CTD du Bénin. Quels sont les défis identifiés dans ce domaine et quelle contribution souhaitez-vous apporter ?

L'écosystème digital du Bénin est encore jeune et les entrepreneurs ont besoin de diverses offres d'appui pour pouvoir évoluer. La composante essaie de répondre à ce défi à trois niveaux.

Au niveau macro, la composante appuie les efforts du Gouvernement pour améliorer l'accès aux données fiables ce qui permet une appréciation réaliste des avancés du secteur du numérique et une prise de décision informée par les acteurs publics et privés. Ainsi le CTD s'aligne sur un processus de réforme important du Gouvernement qui vise la création d'un « Observatoire du Numérique ».

Au niveau méso, le projet vise les entreprises numériques béninoises et soutient l'identification de leurs besoins principaux afin de mettre en œuvre des mesures d'appui concrètes et adaptées.

Enfin, au niveau micro, il s'agit d'apporter un appui direct à l'entrepreneuriat numérique local à travers l'identification des structures pertinentes, leur mise en réseau et le renforcement des capacités/compétences. Pour donner des exemples d'activités, la composante a travaillé avec le Gouvernement en 2022 dans l'organisation et la mise en œuvre des événements phares comme le Salon de l'Entrepreneuriat Numérique et la Semaine du Numérique. Pour 2023, la composante développe une initiative mettant en focus le développement des compétences dans les start-ups numériques.

Quelles relations le CTD entretient ou souhaite-il entretenir avec les acteurs privés de l'écosystème du numérique du Bénin ?

Le CTD Bénin souhaite d'abord jouer en concert avec les autres initiatives qui sont mises en œuvre au Bénin par divers acteurs et cela adresse toutes les parties prenantes, que ce soient les entrepreneurs, les partenaires techniques et financiers, l'administration, les universités, les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant (SAEI) ou encore les fonds d'investissement. L'objectif est d'établir une synergie d'action bienvenue et indispensable à la cohérence des interventions de chacun. Pour ce qui concerne les acteurs privés, nous souhaitons être un point de cristallisation des idées et d'innovations et une porte d'entrée pour la cocreation avec le secteur public.

Il existe 17 CTD dans le monde, 12 sont en Afrique dont 6 dans des pays d'Afrique francophone. Quels sont les rapports que le CTD du Bénin entretient avec les Centres de Transformation Numérique du reste du monde ?

Nous échangeons continuellement avec nos collègues des autres CTD et avons mis en place un cadre de partage d'expériences et de bonnes pratiques qui profite à nos différents écosystèmes. Le CTD du Bénin se réjouit d'avoir accueilli cette année, la réunion régionale des différents CTD de notre zone ouest-africaine, et d'avoir dans ce cadre organisé des activités de networking avec les acteurs l'écosystème digital béninois.

De même grâce à nos synergies, nous avons organisé et continuerons à organiser des voyages d'échanges qui impliquent les acteurs privés et notre partenaire politique, ainsi que d'autres CTD.

ISHEERO :

UNE INITIATIVE CITOYENNE POUR LA PROMOTION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU BÉNIN

L'ambition du Président Patrice TALON de faire du numérique un vecteur de développement socioéconomique trouve un écho favorable dans toutes les composantes de la société. Alors que le gouvernement s'apprête à adopter la stratégie nationale de l'Intelligence Artificielle, une nouvelle association dénommée iSHEERO vient d'être lancée. Elle a pour objectif la promotion de l'IA au Bénin.

@Ministère du Numérique et de la Digitalisation



ISHEERO est un creuset des acteurs du domaine du numérique dans le but de « connecter et de diriger la communauté d'IA du Bénin et de la diaspora, pour faire du pays une plateforme forte et compétitive en Afrique et dans le contexte mondial ».

Ladite plateforme a été pensée et mise en place depuis 2019. Elle répond à un élan patriotique des Béninois nationaux et de la diaspora, de positionner le pays comme l'une des nations de classe mondiale de l'IA. Cette association d'experts passionnés de data sciences et d'Intelligence Artificielle, est appuyée par le Ministère du Numérique et de la Digitalisation.

iSheero, un envol à la pointe de l'offre de l'Intelligence Artificielle

Depuis son lancement le 6 août 2022, l'association s'ouvre chaque jour un peu plus, à l'espace africain et surtout, francophone. L'heure est au regroupement des acteurs pour s'affirmer à travers des actions concrètes, et promouvoir les savoir-faire béninois en matière d'IA. Cela consiste à la construction d'un écosystème local de science des données capable d'impacter durablement les startups et autres entreprises dans le besoin. iSheero entend aussi encourager la recherche universitaire et industrielle, mais également, faire la promotion de l'IA auprès des entreprises,



puis les accompagner à adopter de nouvelles habitudes, pour améliorer leurs performances opérationnelles et commerciales.

Les champs d'application de l'association sont vastes et variés : il consiste dans un premier temps à former, encadrer et inspirer. Cette étape passe nécessairement par l'accompagnement de jeunes Béninois à acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'IA. Ainsi ils pourront se créer à eux-mêmes, des opportunités. A un deuxième niveau, iSheero veut travailler à construire un écosystème local fort dans le secteur de l'Intelligence artificielle. Il s'agira ici de créer un nouvel environnement local, favorable à l'éclosion de projets innovants en IA. Autrement dit, transformer le Bénin en un laboratoire de projets internationaux en IA. Le troisième volet du mouvement est celui de la promotion de l'IA.

« Nous avons la conviction que celui qui réalisera une percée marquante en intelligence artificielle dominera le monde » s'est convaincu Aristide ADJINACOU.

1

Former,
encadrer et inspirer

2

Construire un
écosystème local fort

3

Promouvoir l'IA au Bénin.

TOUT SUR LA SEXTORSION, UN CYBER-CHANTAGE DE PLUS EN PLUS RÉCURRENT

La sextorsion est l'un des cybercrimes les plus répandus sur la toile de nos jours. Mais qu'est-ce que la sextorsion ? Comment se manifeste-elle ? Comment s'en prémunir ? Et comment réagir lorsqu'on en est victime ?

La sextorsion est un terme né du rapprochement des termes "sexe" et "extorsion". On le désigne encore sous l'expression "chantage à la webcam" (caméra, vidéo web). Dans le même ordre d'idées, la sextorsion se définit également comme le fait de soutirer de l'argent ou des images à connotation érotique ou pornographique à autrui, sous la menace d'une diffusion d'informations, de photos ou de vidéos personnelles. Il convient de signaler que, dans ce phénomène, c'est le sexe qui est utilisé pour un chantage. En termes simples, la sextorsion est une forme de chantage. C'est quand un internaute menace d'envoyer une photo ou une vidéo intime d'un individu à d'autres personnes si cet individu refuse de lui envoyer de l'argent ou d'autres images intimes.

Autrement dit, d'un point de vue juridique, la sextorsion est un crime (infraction, délit) qui consiste à extorquer les faveurs sexuelles. La sextorsion est l'une des pratiques répandues dans le milieu des cybercriminels. En effet, l'une des techniques utilisées consiste à convaincre la victime d'entamer un rapport sexuel à distance via webcam mais en enregistrant uniquement les actes posés par la victime. Ce phénomène d'escroquerie en ligne concerne aussi bien des adolescents que des adultes. La « sextorsion » est à distinguer du « revenge porn » qui consiste à publier en ligne des photos ou vidéo intime d'un ancien partenaire pour se venger de lui ou d'elle.



COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE

La sextorsion est un phénomène qui s'apparente à d'autres techniques de cybercriminalité. En général, les extorqueurs communiquent avec les victimes par le biais de faux profils sur les réseaux sociaux sous couvert de bonnes intentions. La victime est contrainte d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un, en donnant plus d'images érotiques ou pornographiques, de l'argent ou une autre contrepartie, sous la menace de diffuser les images ou vidéos compromettantes originales si elle n'accepte pas les demandes de l'extorqueur.

Un certain nombre d'extorqueurs se sont mis à utiliser une technologie appelée hypertrucage (deepfake), une technique qui consiste à placer

le visage d'une personne sur le corps d'une autre personne présente dans une vidéo.

Les conséquences de la sextorsion sont nombreuses et peuvent être dramatiques. En effet, cette escroquerie se fonde sur la peur et la honte. La victime craint souvent d'être considérée par le public et ses proches comme un pervers ou immoral. Du fait du caractère intime de l'extorsion, la situation n'est donc pas dénoncée. Cette inquiétude peut se transformer en angoisse, et entraîner une dépression, voire un suicide. Les conséquences, en cas de diffusion de la vidéo sexuelle peuvent aussi être professionnelles et sociales, car le référencement sur les moteurs de recherche peut amener n'importe qui à tomber sur ces images.

COMMENT SE PRÉMUNIR ?

Ce type d'arnaque se répand de plus en plus dans notre pays. Début août 2022, l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) et l'Office Centrale de Répression de la Cybercriminalité ont d'ailleurs alerté le public béninois à ce propos. En effet, la sensibilisation est l'un des meilleurs moyens de prévention en la matière. Ainsi, pour éviter de tomber dans le piège, il faut respecter les conseils suivants :

1 Mettre un papier sur sa webcam

Une solution peut aussi vous éviter beaucoup d'ennuis : mettre une bande adhésive sur votre webcam pour éviter qu'elle puisse vous filmer ou photographier même quand elle est éteinte. Le créateur de Facebook, Mark Zuckerberg, a pris lui-même ce réflexe comme le révélait un cliché pris dans les bureaux du réseau social en 2016.

2 Ne pas répondre à un appel vidéo inconnu

C'est l'une des recommandations faites par l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique et l'Office centrale de répression de la cybercriminalité. Lorsque vous recevez un appel vidéo de la part d'un contact qui n'est pas enregistré dans votre carnet d'adresse, il vaut mieux préférer ne pas y répondre pour ne pas ouvrir la brèche à un potentiel cyber arnaqueur.



ET EN CAS DE SURVENANCE ?

1 Alerter les autorités

Une fois l'arnaque constatée, n'hésitez pas à alerter les autorités responsables spécialisées dans ces types de menace. La solution idéale est de faire des captures d'écran des messages que vous recevez pour les envoyer ensuite au pôle sécurité numérique de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) ou à l'Office centrale de répression de la cybercriminalité (OCRC).

Email : ocrc@dgpr.bj

Tél : +229 65 48 78 74 | +229 63 09 51 62

Adresse : En face de la Fondation KEREKOU, VONS du Consulat de France, Cotonou

2 Parlez-en à vos proches

Les cyber-escrocs s'attaquent souvent à vos proches une fois qu'ils ont commencé leur chantage avec vous. Ils profitent des informations disponibles sur vos différents comptes sociaux pour récupérer l'identité de vos amis et les faire chanter à leur tour. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour les prévenir de ces risques.

3 Configurer une alerte web sur votre identité

Une manière efficace de repérer le moindre contenu publié sur le Web vous identifiant est de créer des alertes Google ou TalkWalker avec votre nom et votre prénom. À chaque fois que ces derniers seront publiés sur le Web, vous recevrez un mail qui vous donnera plus de détails et vous montrera dans quelles circonstances vos informations personnelles ont été utilisées.

4 Signaler le contenu problématique

Si une vidéo vous montrant dans des postures sexuelles ou des photos dénudées de vous circulent sur les réseaux sociaux, ayez le réflexe de signaler systématiquement ces contenus.





MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Forum des collectivités numériques

Édition inaugurale



14
AVRIL
2023

Save
the
Date

LIEU:
PORTO-NOVO

 <https://numerique.gouv.bj/>

   @numeriquebenin